



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 9 (1911), p. 37-82

Gustave Jéquier

Essai sur la nomenclature des parties de bateaux [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ?????????? ?????????? ?? ?????????? ?????????? ????????????????	
??????????????	????????????? ?????????? ?????? ?? ??? ?????????? ??????:	
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica

ESSAI SUR LA NOMENCLATURE DES PARTIES DE BATEAUX

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Parmi les textes religieux du Moyen Empire, on trouve, sur un des côtés d'un sarcophage provenant d'Assouan et appartenant à un nommé Hiq-Ata, , une liste de noms des diverses parties des bateaux, accastillage, agrès, parties de la coque, qui présente un intérêt tout particulier⁽¹⁾. Ce texte se compose de quarante-huit colonnes divisées en deux par une ligne horizontale et contenant chacune un nom d'objet dans le haut et un bref commentaire au-dessous. Les noms sont presque tous nouveaux : une douzaine au plus se retrouvent dans d'autres textes et ont été déjà identifiés; ils sont rangés méthodiquement en séries, et les objets qu'ils désignent se suivent d'une façon parfaitement rationnelle. C'est grâce à cet ordre logique, reconnaissable presque à première vue, que je puis présenter ici un essai d'identification des mots qui composent cette longue énumération.

Tous ces noms ne se rapportent pas à un seul genre de bateaux, mais à trois types qui présentent entre eux de grandes différences : c'est d'abord la barque solaire, puis le grand bateau bas à la voile longue portée par un double mât, employé dès le commencement de l'époque historique, et enfin la nef pontée à voile carrée sur un mât simple, en usage depuis la VI^e dynastie, et peut-être déjà auparavant. La liste est trop homogène de composition pour que nous puissions y voir le résultat de trois listes différentes se rapportant chacune à un des genres de bateaux; nous devons bien plutôt admettre, semble-t-il, qu'on voulut à un moment donné faire une sorte de catalogue de tous les noms d'agrès des diverses

⁽¹⁾ Musée du Caire, n° 28127. LACAU, *Recueil de travaux*, XXX, p. 65-68. Nous donnons à la planche I le fac-similé de ce texte.

barques et que celui qui fut chargé de ce travail procéda d'une manière méthodique, commençant par la barque solaire, qui naturellement devait avoir plus d'importance à ses yeux, pour finir par le nouveau modèle de bateau; l'époque à laquelle il la composa ne doit pas être antérieure au moment où paraissent sur les monuments ces nefs pontées, donc nous pouvons avec une certaine probabilité, la fixer dans le cours de la VI^e dynastie.

Le contenu de la case inférieure de chaque colonne, que, faute d'un terme plus exact, j'ai appelé le commentaire, n'est par contre probablement pas d'un seul auteur : il n'est pas composé sur un plan uniforme et manque absolument d'homogénéité. Souvent il consiste dans l'identification de l'objet nommé avec une divinité quelconque, et n'a alors à peu près aucune valeur explicative, ou bien avec une partie du corps d'une divinité, ce qui donne lieu à des rapprochements instructifs; parfois aussi, mais plus rarement, il cherche vraiment à commenter le nom de l'objet en question en y ajoutant une épithète ou quelques mots explicatifs. Il est à remarquer en outre que le système de jeux de mots, si cher aux Égyptiens dans leurs explications mythologiques, ne joue ici pour ainsi dire aucun rôle.

Cette nomenclature ne forme pas un tout par elle-même, elle fait partie d'un chapitre comportant encore une introduction de quelques lignes et une suite un peu plus longue, qui indiquent clairement le but du texte tout entier⁽¹⁾ : il s'agit d'amener devant Sokaris la *Mâkhent*, , la barque des enfers et d'en connaître chaque partie par son nom. Le titre manque, mais il est aisé à restituer : c'est un de ces *Chapitres d'amener la Mâkhent*, comme nous en connaissons déjà plusieurs, très différents du reste de composition, dans les recueils funéraires du Moyen et du Nouvel Empire. Dans le sarcophage d'Assouan, ce texte est accompagné d'une vignette dessinée de façon aussi malhabile que toutes les autres représentations décorant ce monument : à la suite de la nomenclature est figurée une barque, une nacelle en tiges de papyrus, aux extrémités recourbées et se terminant à la poupe par une tête de faucon, à la proue par une fleur surmontée d'un uræus; elle est munie de deux longs gouvernails et porte, en plus de la momie dressée sous

⁽¹⁾ Nous ne donnons pas ici ces deux parties du texte qui n'ont que très peu de rapport avec la nomenclature, et qui paraîtront plus tard dans la publication de ce chapitre, que prépare M. Lacau.

un édicule et accompagnée de trois officiants, une série de personnages levant les bras en signe d'adoration. Une corde part de cette barque, passe au-dessus de la liste et retombe de l'autre côté; là, un homme accroupi par terre

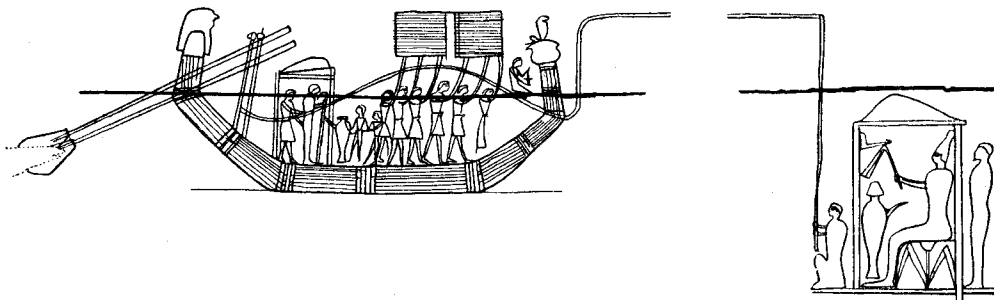


Fig. 1.

devant Osiris qui est assis sur son trône, dans un pavillon, tient l'extrémité de cette corde : c'est le mort qui est censé amener la barque devant le dieu. Comme au chapitre xcix du *Livre des morts*, la *Makhent* est ici un bateau quelconque, sans caractère particulier, et auquel ne peut s'appliquer aucun des noms de la liste. Il faut croire que les Égyptiens ne se faisaient pas une idée exacte de ce que devait être la barque des enfers et que, pour être sûrs de ne pas être pris au dépourvu au moment où ils devraient la remorquer, ils croyaient préférable de s'arranger à connaître tous les noms d'agrès des divers bateaux en usage en Égypte ainsi que leur valeur mystique et, pour plus de sûreté encore, d'emporter avec eux au tombeau une sorte d'aide-mémoire sur ce sujet.

On n'a publié jusqu'ici que deux variantes de ce texte, provenant de deux sarcophages trouvés à Meir, et datant de la même époque⁽¹⁾; ces monuments ont beaucoup souffert, ainsi les premières colonnes de la nomenclature sont effacées dans tous les deux, et pour l'un d'entre eux, le commentaire a presque entièrement disparu avec les derniers signes de noms, tandis que pour l'autre il ne reste guère que ce commentaire. Dans ces deux exemplaires, ce texte ne se trouve pas sur une des parois de côté du sarcophage, mais sur la planche du fond, qu'il couvre tout entière.

⁽¹⁾ Musée du Caire, n° 28055 et 28056 (LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, I, p. 149-152).

Ce travail était déjà sous presse lorsqu'on découvrit à Meir, pendant la saison d'hiver 1910-1911, une nouvelle série de sarcophages de la même époque, sur lesquels se retrouve le même texte, avec la nomenclature des parties de bateaux, parfois un peu mutilée, mais dans la plupart des exemplaires, presque aussi complète que dans le cercueil d'Assouan. Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance à M. Lacau qui m'avertit de la chose et voulut bien mettre gracieusement ses copies à ma disposition; grâce à lui, j'ai pu profiter de cette belle série de variantes encore inédites, très instructives le plus souvent, pour compléter et modifier en bien des cas les résultats de mon travail.

Nous avons donc maintenant entre les mains huit exemplaires du même texte — tous au Musée du Caire — que je désignerai par des lettres, pour plus de commodité dans les citations et les références. La lettre A sera réservée au texte d'Assouan qui, étant le plus complet, a servi de base à cette étude, tandis que les deux fonds de sarcophage de Meir, publiés antérieurement, seront désignés par les lettres B (n° 28055) et C (n° 28056). Enfin la série des nouveaux cercueils de Meir, où notre texte est également écrit sur la planche du fond, se classe de la façon suivante :

D.	Sarcophage de		(surnommé  .	<i>Journal d'entrée</i> ,	42825.
E.	"		("  .	"	42826.
F.	"			"	42950.
G.	"	sans nom.....	"	"	43004.
H.	"	de 		"	42827.

Le degré de parenté qui existe entre ces différents textes est facile à établir, au moins dans ses grandes lignes; le lieu de provenance détermine déjà une division générale en deux classes, l'une composée du seul exemplaire d'Assouan, où le texte est écrit sur une des parois et accompagné d'une vignette, l'autre, avec les sept variantes de Meir, où il est écrit sur le fond, sans vignette. La place disponible seule détermine l'absence ou la présence de l'introduction et de la suite, et dans ce dernier cas, la fin est souvent tronquée.

Dans la première classe, la composition est plus régulière, plus correcte; chaque nom est suivi d'un déterminatif indiquant la matière d'une façon plus exacte que dans la classe de Meir, et le nombre de chaque catégorie d'après

est donné avec plus de précision; les gloses correspondent mieux aux mots auxquels elles doivent se rapporter, sauf vers la fin, où l'on trouve des interversions notables. Par contre l'orthographe, souvent défectueuse, demande à être rectifiée en de nombreux endroits, et l'écriture, un hiéroglyphe très cursif, prête parfois à des méprises.

La classe de Meir peut se subdiviser encore, car les sept textes n'ont certainement pas été copiés sur le même manuscrit : ainsi E, F, G et H introduisent avant le n° 6 de la liste un mot qui est manifestement emprunté à un type de bateau autre que la barque solaire, et il n'y a pas d'adjonction correspondante dans le commentaire qui se trouve déplacé d'une case, et les gloses ne sont plus en regard du mot auquel elles doivent se rapporter. Il n'est guère admissible que la même erreur se retrouve sur quatre monuments différents, si elle n'a pas été copiée sur le même manuscrit. Quant aux trois autres exemplaires, s'ils sont de la même famille que ces derniers par rapport à l'orthographe des mots, ils se rapprochent davantage du texte d'Assouan pour la disposition générale, qui est plus normale et plus correcte. Tous les textes de la classe de Meir intercalent entre le nom et la glose la préposition **𓂏**, qui doit signifier ici « comme, en qualité de »; dans A par contre, le commentaire suit le mot, sans intermédiaire. Nous pouvons donc établir pour la filiation générale des textes, en tenant compte de ces divergences, le tableau suivant :

Archétype.					
Copie d'Assouan.		Copie de Meir.			
		1 ^{re} version.		2 ^e version.	
A.		B. C. D.		E. F. G. H.	

Quant à l'archétype, il émane très probablement, comme du reste la plupart des textes funéraires très anciens, du sanctuaire d'Héliopolis. Un fait confirme cette hypothèse, c'est que la liste énumère en première ligne tous les objets qui se trouvent sur le pont de la barque solaire, et qu'il n'est parlé d'aucune autre barque sacrée. J'ai dit plus haut que sa composition devait dater de la fin de l'Ancien Empire; c'est en effet le moment où le culte de Râ devient prépondérant et où les écrits héliopolitains se répandent dans tous les tombeaux.

En plus de quelques mots désignant des parties de bateaux, disséminés dans des inscriptions diverses, nous avons quelques rares textes religieux qui en donnent des séries plus ou moins longues, mais dont aucune n'est aussi importante que celle que nous étudions ici. Le plus ancien de ces textes, puisque ceux des pyramides, qui parlent souvent de la barque solaire⁽¹⁾, mentionnent à peine ses parties, date aussi du Moyen Empire et se trouve à trois exemplaires sur les parois de tombeaux ou de sarcophages de l'époque. Ce *chapitre d'amener la barque*, , étudié et traduit par M. Lefébure⁽²⁾, contient sous forme d'allusions, au milieu de formules mystiques dont le sens est souvent encore obscur, la mention d'un certain nombre des mots qui paraissent dans notre texte, une dizaine environ, qui n'ont guère d'intérêt qu'au point de vue des variantes graphiques. Je désignerai ces trois textes parallèles par les lettres suivantes :

L. Tombeau de *Horhotep*, l. 425-494⁽³⁾.

M. Cercueil de *Sit-Bastit*, fond de la cuve⁽⁴⁾.

N. Cercueil de *Mentouhotep*, fond de la cuve⁽⁵⁾.

Pour le Nouvel Empire, le chapitre xcix du *Livre des morts*, qui porte aussi le même titre de *chapitre d'amener la barque*, contient une liste de noms d'agres du même type que celle des sarcophages d'Éléphantine et de Meïr, avec un court commentaire accompagnant chaque mot, ou plutôt une glose qui, à côté du nom vulgaire, donne le nom mystique de chaque objet; cette liste, disposée souvent aussi de la même manière, dans des colonnes divisées en deux parties, se compose d'une vingtaine de noms qui se retrouvent à peu près tous, mais avec des variantes très appréciables, dans celle du Moyen Empire. Malgré ces ressemblances, les deux nomenclatures n'ont certainement pas la même origine et la plus jeune ne peut être considérée comme une dérivation ou un abrégé de l'ancienne : à part les objets relatifs à l'amarrage, qui passent en tête au lieu de venir à la fin, les autres mots sont placés les uns à la suite

⁽¹⁾ Relevé de ces textes dans FOUCART, *Sphinx*, X, p. 201-220.

⁽²⁾ *Proc. of Soc. Bibl. Arch.*, XVII, p. 105-119. Ce commentaire n'a pas été publié entièrement.

⁽³⁾ Musée du Caire, n° 28023; MASPERO, *Trois*

années de fouilles, p. 163-167; LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, I, p. 50.

⁽⁴⁾ Musée du Caire, n° 28034; MASPERO, *Trois années de fouilles*, p. 228-231.

⁽⁵⁾ LEPSIUS, *Achteste Texte*, pl. XII-XV, l. 1-66.

des autres sans lien apparent, en désordre, et surtout le commentaire nouveau n'a plus aucun rapport avec l'ancien. Ce chapitre, que j'appellerai ici X, est un des plus fréquents dans les papyrus d'époque thébaine et nous donne par conséquent une belle série de variantes pour chaque mot⁽¹⁾, parfois même des déterminatifs assez bien dessinés pour qu'il ne puisse pas y avoir de doute possible sur l'objet qu'ils représentent.

Aux basses époques, en plus de la recension saïte du *Livre des morts* qui pour le chapitre xcix n'apporte pas de changement appréciable, on trouve un texte ptolémaïque entièrement différent de tous les autres, une sorte d'hymne de victoire mis dans la bouche d'Isis et célébrant l'une après l'autre les parties les plus importantes de la barque qui portait Horus lors de sa lutte contre Set⁽²⁾. La plupart des mots sont les mêmes, ou à peu près, que ceux du *Livre des morts*, mais les phrases dans lesquelles ils sont enchâssés, quoique rentrant aussi dans le genre « commentaire mythologique », donnent des renseignements nouveaux en établissant les rapports de certaines pièces entre elles. Cette « ode à la barque » sera désignée dans ce travail par la lettre Z.

De ces quatre séries de textes d'origine différente, j'emploierai ici celui du Moyen Empire (L, M, N), la liste du *Livre des morts* (X) et l'hymne ptolémaïque (Z) comme points de comparaison et de discussion, et suivrai la liste des mots que donnent les sarcophages d'Éléphantine (A) et de Meïr (B-H) et qui est en même temps la plus rationnelle et la plus complète. J'ai cru devoir, non pas rétablir la forme originale du mot, mais conserver l'aspect sous lequel il se présente dans la liste A, c'est-à-dire avec l'adjonction du suffixe possessif ꜥ, qui se rapporte à la barque elle-même, et vient se placer à la fin du mot, après le déterminatif spécial et avant le signe indiquant la matière dont est fait l'objet, empêchant ces deux signes, qui le plus souvent sont semblables, de se confondre et donnant ainsi parfois des indications précieuses; il y a eu du reste, de ce côté, quelques erreurs ou inadvertances du scribe, ainsi

⁽¹⁾ NAVILLE, *Das äg. Todtenbuch*, I, pl. CXI; II, p. 221-229; LE PAGE RENOUF, *Book of the Dead*, p. 174; Pap. de Nou (Brit. Mus., 10477), pl. 21-23; cf. BUDGE, *Book of the Dead*, Text, p. 204-210.

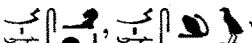
⁽²⁾ NAVILLE, *Textes relatifs au Mythe d'Horus*,

pl. VII, l. 3-9; traduction du texte dans LEFÉBURE, *Rites égyptiens*, p. 95-96, sans commentaire, avec identification peu satisfaisante des agrès. Relevé des noms dans BRUGSCH, *Dict. hiér., Suppl., passim*, et en particulier p. 351 et 495.

deux fois le  est remplacé part un  (n^{os} 1 et 2), une fois il est doublé (n^o 6), tandis qu'il a disparu dans trois endroits (n^{os} 33, 36 et 37).

1.  (sic).

2.  (sic).

Ces mots ne se trouvent que dans A et, avec une orthographe plus correcte , dans D. 8-9, E. 6-7, G. 5-6. Le trait  qui accompagne le  montre que ce signe ne doit pas être considéré comme un syllabique, mais comme un idéogramme⁽¹⁾ : il s'agit donc de deux parties du bateau, en bois, qui ont la forme de faucilles, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière. Or la presque totalité des barques sacrées ou funéraires ont précisément la proue et la poupe recourbées en forme de faucille, et ce modèle ne se trouve pas dans les bateaux usuels; ces premiers mots montrent donc clairement à quel genre de bateaux se rapporte le commencement de la liste, à un modèle de nacelle très primitif, tombé en désuétude pour l'emploi ordinaire déjà très anciennement et conservé uniquement pour l'usage du culte et des funérailles : la proue et la poupe étant exactement semblables, il n'était pas besoin d'un nom spécial pour distinguer l'une de l'autre, et le nom de l'instrument usuel qui s'en rapprochait le plus pour la forme, la faucille, suffisait pour les désigner. Quant à la lecture de ce mot, il est possible qu'il faille adopter celle de , qui se trouve dans le texte L, l. 457.

Le commentaire assimile ces deux parties de la barque à la partie antérieure () des dieux  et  (var. ) ; nous ne savons quel peut être le rôle de ces deux divinités, qui ne se trouvent pas d'habitude sur les barques sacrées; peut-être faut-il y reconnaître *Hou* et *Sa* les pilotes de la barque solaire dans l'Am-douat⁽²⁾.

3. .

(Var. D. 10 : ; E. 8 : ; G. 7 : ) Mot nouveau pour lequel les homonymes  «griller»,  «plante

⁽¹⁾ SETHE, *Zeitsch. f. äg. Spr.*, XLV, p. 45. — ⁽²⁾ BRUGSCH, *Religion und Mythologie*, p. 218-219; JÉQUIER, *Le Livre de l'Hadès*, p. 21.

non déterminée, ne donnent pas un sens satisfaisant, pas plus que le nom du serpent divin ; à peine le copte ΟΥΟΜΤΕ, *arces, turres*, pourrait-il être pris en considération.

Le commentaire , se rapportant sans doute à un dieu inconnu, est difficile à expliquer entièrement, mais le premier mot  a un sens parfaitement clair et signifie l'échine, l'épine dorsale. Or dans un bateau, on ne peut guère comparer à une échine, à une colonne vertébrale, que la membrure, la quille avec sa série de couples, ou, pour une barque légère, la coque elle-même avec les liens transversaux qui servent à maintenir les bottes de roseaux ou de papyrus. Dans une liste comme celle-ci, le corps même de la barque aurait sa place tout indiquée après les noms de ses deux extrémités et nous pouvons sans trop d'in vraisemblance, proposer ce sens pour le mot *ouami*.



Les variantes D. 11, E. 9, F. 11, G. 8, donnent la lecture correcte du groupe , ce qui signifie, littéralement : « Ses quatre (bâtons?) des quatre portes, en bois »; il y a donc ici deux séries d'objets de nature différente, composées chacune de quatre éléments et réunies en un seul groupe; le commentaire insiste sur cette idée de quatre, puisqu'il assimile cette partie du bateau aux quatre génies funéraires, Amset, Hapi, Douamoutef et Kebhsenouf. Sur quelle espèce de bateau pouvons-nous retrouver un objet qui réponde à cette description, et tout d'abord sur quelle barque sacrée ou funéraire du type , puisque nous avons reconnu ce modèle dans les premiers noms?

La plus ancienne et en même temps la plus importante de ces barques est sans contredit celle du soleil, la *Mâdit-Somkit* (ou *Mândit-Mesektit*), combinaison très ancienne de deux barques distinctes à l'origine, celle du soleil levant et celle du soleil couchant; on en voit un modèle gigantesque à côté de l'obélisque d'Abou-Gorab ⁽¹⁾ et des réductions, en bois stuqué et peint, dans les tombeaux de Bersheh ⁽²⁾. Si on la considère par rapport à l'accastillage, le

⁽¹⁾ BORCHARDT, *Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, p. 52.

⁽²⁾ DARESSY, *Annales du Service des Antiquités*,

I, p. 32 et 37. Nous donnons à la planche II la reproduction d'une de ces barques de Bersheh, d'après une photographie de E. Brugsch pacha.

premier des objets qu'on trouve sur le pont, en partant de la poupe, est un massif à base carrée, haut du double et décoré de lignes verticales et horizontales, peintes en noir sur blanc, qui donnent un peu à ses quatre côtés l'aspect de portes; au-dessus, à chacun des angles, se dresse un long bâton

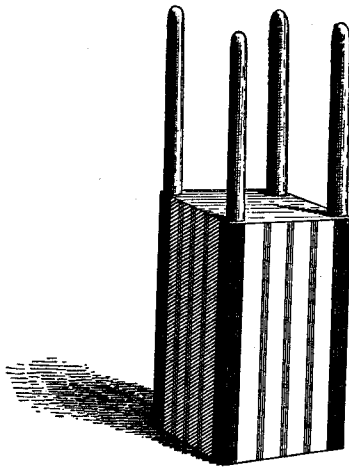
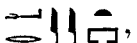


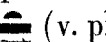
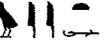
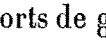
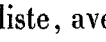
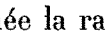
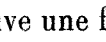
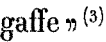
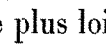
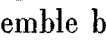
Fig. 2. — D'après une des barques solaires de Bersheh.

droit, de couleur noire. Cet objet correspond donc exactement au mot qui nous occupe; sur aucune autre barque sacrée ou funéraire, sur aucun bateau usuel, on ne retrouve un accessoire ou un agrès remplissant les conditions demandées, et ce fait nous permet, en identifiant ce nom, de préciser le genre de barque sacrée auquel se rapporte la première partie de notre liste, et qui n'est autre que la barque solaire.

Au chapitre cXLVI du *Livre des morts*, une série de vignettes montrent de petits édifices hauts et étroits, surmontés le plus souvent de quatre fers de lance (*khakerou*), qui représentent les , une des divisions de l'autre monde, et ont une grande analogie avec le petit monument ornant la poupe de la barque solaire; on les retrouve du reste, exactement semblables, à l'arrière de la barque solaire, dans les représentations peintes sur les sarcophages des prêtres de Montou (Musée du Caire); en tenant compte de cette ressemblance qui ne semble pas purement fortuite, on pourrait voir dans ce dernier objet, soit l'entrée ou la sortie du Douat, soit plutôt les portes des quatre maisons du monde qui sont sous la domination immédiate du dieu-Soleil.

5.    .

(Var. D. 12, G. 9 : ) « Les deux projecteurs », ou « propulseurs », nom qui de toute évidence ne peut s'appliquer qu'aux objets au moyen desquels le bateau est mis en mouvement. Le commentaire insiste sur cette idée d'activité, d'action :        (var.   ou  ) « les deux dieux lutteurs qui sont dans la ville de *Nedat* ». Il semble y avoir eu, au sujet de ce mot, de fréquentes confusions : déjà dans B, où toute cette partie du texte

manque, nous le retrouvons à la ligne 23⁽¹⁾ à la place qu'occupe correctement dans A (col. 30) le mot  qui signifie « gouvernail », sans que pour cela le scribe ait changé le commentaire (cf. C. 20)⁽²⁾, ce qui fait croire à une inadvertance de sa part; il en est de même pour tous les autres exemplaires provenant de Meir, qui répètent deux fois le mot *ouzu*, mais orthographié un peu différemment  (v. plus bas le n° 30). Le *Livre des morts* (X) donne aussi le même nom  (plus fréquemment ) avec le commentaire  « les deux colonnettes du Kher-nouter », comme s'il s'agissait des deux supports de gouvernails; cependant le gouvernail paraît beaucoup plus loin dans la liste, avec son nom ordinaire , et à côté des *outouï* on trouve nommée la rame  (pagaie?); à la place du déterminatif ordinaire , on trouve une fois celui, plus caractéristique, de . M. Pierret a proposé le sens de « gaffe »⁽³⁾, mais nous connaissons fort bien le nom de cet objet, qui se retrouve plus loin dans notre liste (A. 43). Enfin Z (l. 4) donne un mot  qui semble bien avoir une certaine parenté avec *outou*, s'il n'en est pas une déformation explicative : la phrase dit que cet objet est sur son  comme Horus sur les genoux de sa mère, et il s'agit ici sans doute du gouvernail⁽⁴⁾ fonctionnant librement sur une traverse munie d'une encoche, sur un tenon préparé *ad hoc*.

Ces renseignements plus ou moins contradictoires sont en somme peu satisfaisants; pour arriver à la solution de la question, il convient d'abord de la chercher sur la barque solaire, puisque, d'après les mots précédents, c'est bien évidemment d'elle qu'il s'agit dans cette première partie de la liste. Cette barque est fée, elle avance sans rames ni voile, par pure magie, et ses propulseurs — si vraiment nous devons interpréter ce nom de cette manière — sont nécessairement aussi des instruments magiques, non des objets réellement utilisables par les hommes, comme sur les bateaux ordinaires; leur rôle très important, à côté des autres accessoires qui paraissent plutôt d'ordre passif, doit leur assurer

⁽¹⁾ Je numérote les textes B et C à partir de la première colonne de la nomenclature, après la lacune initiale.

⁽²⁾ Comme on l'a vu plus haut, les deux textes de Meir sont à peu de chose près identiques, et l'on peut compléter sans beaucoup de

risques d'erreur les noms de B par le commentaire de C. Ici du reste la question est de peu d'importance.

⁽³⁾ *Le Livre des morts*, p. 298.

⁽⁴⁾ Dans ce texte, ce mot semble remplacer  qui ne paraît pas plus que dans B.

à bord une place d'honneur et nous permettre de les déterminer facilement. Si, de l'endroit où nous avons retrouvé le numéro 4, le meuble aux quatre portes et aux quatre piquets, on avance vers le centre de la barque, on se trouve justement en présence de deux objets semblables placés l'un derrière l'autre à peu près à la hauteur du maître-bau et si hauts qu'ils dominent de beaucoup les autres accessoires qui garnissent le pont; ce sont comme de longues perches recourbées dans le haut presque à angle droit, la pointe dirigée vers l'avant du bateau; celui d'avant est planté dans un gros socle de bois, tandis que l'autre est simplement appuyé à un bloc analogue mais de section carrée auquel il s'accroche par l'intermédiaire d'une sorte de demi-tambour surmonté d'un couteau, qu'il traverse ainsi de part en part. Le premier de ces deux objets, entouré de quatre accessoires comme d'une garde d'honneur, occupe la place prépondérante, et le second a l'air de n'être que son inférieur, son suivant : vu de profil, avec la pièce qui sert à le rattacher au massif auquel il est accolé, ce dernier présente en effet exactement la forme du signe 𓂏 dont la signification primitive est celle de « suivre », et l'on peut se demander si c'est cette pièce de la barque solaire qui a servi de modèle à l'hiéroglyphe 𓂏 et lui a donné sa signification, ou bien si c'est parce que ce deuxième *oudjou* est « à la suite » du premier, qu'il a pris cette forme particulière, dérivée alors du signe en question; la première de ces deux hypothèses me paraît la meilleure puisqu'elle fournirait pour le signe 𓂏, dont le sens n'a pas encore été déterminé⁽¹⁾, une explication parfaitement plausible tant pour la forme que pour la signification, en le rattachant à un objet réel, à un des accessoires les plus importants de la barque solaire.

Ces deux *oudjou* ont exactement la forme que leur attribue le déterminatif du Nouvel Empire, cité plus haut, ce qui est une preuve de plus en faveur de leur identité. Que représentent réellement ces deux perches au bout recourbé et quelle est leur origine? Nous devons sur ce point nous contenter pour le moment d'hypothèses, mais je suis tenté d'y voir des symboles solaires : il est à remarquer en effet que dans cette barque, qui n'est autre que le véhicule ordinaire du soleil, il n'existe aucune représentation du disque solaire : il n'y a même pas de place réservée à cette divinité; d'un autre côté les deux *oudjou*,

⁽¹⁾ GRIFFITH, *Hieroglyphs*, p. 62.

et surtout le premier, occupent une position tellement dominante qu'il pourrait sembler tout naturel de voir dans ces bâtons recourbés, soit une forme de Râ lui-même, ou de Râ et d'Harmakhis, soit un emblème substitué à leur image. A l'appui de cette thèse, je citerai certaines barques solaires d'un type beaucoup plus simple, comme elles sont souvent représentées sur les vignettes du *Livre des morts*⁽¹⁾, où l'on ne voit sur le pont que le soleil lui-même (Toum ou Khepra) et un grand signe  placé devant ou derrière lui. N'était la couleur noire de ces objets⁽²⁾, on pourrait être tenté d'y reconnaître une flamme.

6.

« Les quatre défenseurs »⁽³⁾; nous devons en effet rapprocher ce mot du verbe bien connu  « écarter, protéger, vaincre » plutôt que de  qui se rapporte bien à la navigation, mais avec le sens de remonter le fleuve, en opposition avec  « redescendre le courant », ce qui ne saurait donner ici une signification acceptable. Ce nom, pour désigner des pièces de bois appartenant à la barque, se retrouve deux fois dans notre liste, ici avec le chiffre de 4, et plus loin (n° 10) de 2 seulement; les objets qui sont appelés ainsi ne sont pas les mêmes dans les deux cas, aussi pouvons-nous considérer ce mot comme un terme sans grande précision employé pour désigner certains accessoires de nature purement mystique, plutôt que comme le nom technique d'un agrès réel de la barque solaire.

Ici, il n'est pas difficile de trouver un groupe de quatre objets auxquels ce nom pourrait s'appliquer, au point où nous sommes arrivés du pont de la barque solaire, à proximité des *oudjou* : en effet, tout autour du premier de ceux-ci, sur le socle même qui le surélève, se dressent deux bâtons droits et

⁽¹⁾ Chap. XVII, CXXXIII; en particulier pap. d'Ani, pl. X.

⁽²⁾ DARESSY, *Annales du Service des Antiquités*, I, p. 37. M. Foucart (*Sphinx*, X, p. 195, n. 3) dit par contre que ces bâtons étaient rouges, mais j'ai pu constater sur place que cette donnée n'est pas exacte et ne correspond qu'à la partie inférieure du . Le  est par contre réellement rouge sur une plaquette d'époque thinite (PETRIE,

Bulletin, t. IX.

Royal Tombs, I, pl. XVII). — Dans les sarcophages des prêtres de Montou conservés au Musée du Caire, le  de l'avant est le plus souvent vert, le  bleu.

⁽³⁾ Le texte A seul, plus précis que les autres en ce qui concerne les chiffres, donne clairement ici le nombre 4, tandis que D. 13, F. 14 et G. 11 mettent simplement le pluriel  ou , et même E. 12, le chiffre 2.

deux supports d'enseignes sur lesquels sont fixés de petits faucons momifiés , ceux-ci à droite et à gauche de la longue hampe recourbée, tandis que les deux

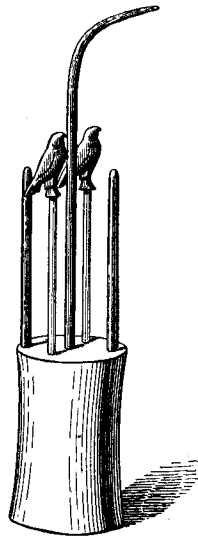


Fig. 3. — D'après une des barques solaires de Bersheh.

bâtons se trouvent l'un devant, l'autre derrière : tels qu'ils sont disposés, on dirait en effet une escorte déployée autour de son chef pour le défendre, aussi le nom de *khesfou* s'applique-t-il on ne peut mieux à ces accessoires qui devaient avoir un rôle assez important sur la *Mâdit-Somkit*, puisqu'on les reconnaît nettement sur des figurations de très petite taille comme les hiéroglyphes des textes des pyramides⁽¹⁾; on retrouve faucons et bâtons, ceux-ci légèrement recourbés, dans une vignette du *Livre des morts*, au chapitre cxxx, et dans les barques peintes sur les sarcophages des prêtres de Montou. Les « quatre grands dieux qui sont dans le ciel » dont parle le commentaire,      ^(sic) —, ne nous sont pas connus; il est possible qu'il faille y voir des dieux stellaires, ou plutôt encore des

dieux planétaires, bien que le chiffre 4 ne s'accorde pas avec le nombre des planètes que connaissaient les Égyptiens⁽²⁾, ou les quatre fils d'Horus. Peut-être aussi, et plus probablement, n'est-ce qu'une personnification des rayons du soleil.

Entre les *oudjou* (n° 5) et les *khesfou* (n° 6), les textes E. 11, F. 13, G. 10 intercalaient un nouveau mot,   (ou ), sans lui adjoindre une glose spéciale, et ainsi, pour ces trois textes ainsi que pour H qui fait partie du même groupe, mais où le début est détruit, tout

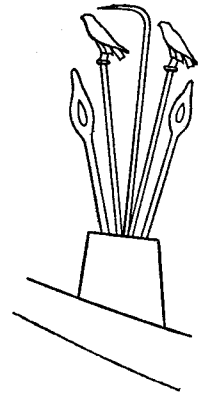


Fig. 4. — D'après un des sarcophages des prêtres de Montou.

⁽¹⁾ On y voit tout au moins les deux faucons sur leurs perchoirs, à côté des *outou* et de leurs socles. Cf. SETHE, *Pyramidentexte*, I, p. 210, 335, 485, 496, etc. Le texte E. 12 qui ne parle que de deux *khesfou*, applique sans doute ce nom seulement aux bâtons surmontés d'un faucon.

⁽²⁾ Pour le nombre de ces dieux, on pourrait voir dans ce texte et dans la plupart des variantes, soit le signe du pluriel, soit le chiffre 3;

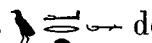
seul le texte G. 10 donne clairement le nombre 4, qui correspond avec le nombre des *khesfou*.

BRUGSCH, *Thesaurus*, I, p. 63-79. Ces listes qui donnent toujours cinq planètes sont toutes de basse époque; il est possible que très anciennement on n'en ait connu que quatre; les documents ne sont pas encore suffisants pour admettre la chose autrement que comme une pure hypothèse.

le commentaire se trouve à partir d'ici en avance d'une case sur les noms des parties de bateaux et ne correspond donc plus au nom auquel il devrait s'appliquer; à ce point de vue la suite montre clairement que ce sont les autres variantes qui nous donnent la vraie version et que le mot *seperit* ne peut être qu'une adjonction fautive. Pour en expliquer l'origine, il faut se reporter plus loin dans la liste, au n° 21, où se trouve le terme  qui manque dans F et G; c'est donc sans doute ce mot qui par suite d'une erreur du scribe, a été placé dans un groupe autre que celui auquel il appartenait en réalité et transformé par la chute de la consonne initiale. Seul, le texte E donne *mesperit* à sa place accoutumée et ici la forme abrégée. Quant au mot *seperit* lui-même, c'est un mot connu et qui se retrouve plus bas, dans les gloses, avec le sens de «lèvres»; il serait difficile d'appliquer ce mot à un des agrès de la barque solaire.

7.

« Les deux agrandisseurs »⁽¹⁾; le sens de ce mot est parfaitement clair, et ne peut s'appliquer, sur la barque solaire, qu'aux deux gros socles qui se trouvent au milieu du pont et qui précisément rehaussent et supportent les deux *oudjou*; l'un de forme carrée ne fait que soutenir le  placé devant lui, tandis que l'autre, qui est cylindrique, porte non seulement le bâton recourbé, mais encore ses quatre «défenseurs». Dans les images réduites de la *Mâdit*, comme les signes hiéroglyphiques des pyramides, ces blocs de bois ne servent plus vraiment de socles, mais sont placés à côté des *oudjou*, peut-être pour mieux les faire ressortir. Dans les sarcophages des prêtres de Montou le deuxième socle disparaît, tandis que le premier, plus étroit en haut qu'en bas, rappelle le signe  ou la base du .

Le commentaire porte  ou plutôt, comme dans les variantes  «Horus se rencontrant (?) avec Set dans le passage du pays de *Ount*⁽²⁾» ou «dans la terre de *Kat*, dans la ville de *Nedat*». Ce texte très obscur ne nous donne pas de renseignement utile, mais il est à remarquer que le mot  désigne

⁽¹⁾ Les var. F. 15 et G. 12 donnent également le nombre 2, tandis que D. 14 et E. 13 mettent le signe du pluriel.

⁽²⁾ Ce pays est nommé comme lieu d'origine du 32^e juge des enfers, au chapitre cxxv du *Livre des morts*.

aussi, quoiqu'il ne paraisse pas dans notre liste, une partie du bateau ⁽¹⁾ (le pont?).

La barque sacrée d'Osiris, la *Neshmit*, portait aussi des pièces de bois du même nom  ⁽²⁾ dont nous ne pouvons soupçonner l'usage, le texte où elles sont mentionnées ne donnant aucun détail explicatif.

Dans les bateaux d'époque postérieure (Z, l. 6) on retrouve ce mot, avec une légère différence d'orthographe, comme si l'on avait oublié sa signification primitive, sous la forme   , pour désigner des pièces de bois sur lesquelles venaient se fixer les cordes  , sans doutes des *bittes* ou quelque chose d'analogue ⁽³⁾.

8.  ^(?)  ^(?)  .

Ce mot est douteux, mais l'orthographe correcte en est donnée par les variantes E. 14  —   et F. 16  —   (cf. B. 1). D'après le commentaire, ces deux pièces de bois sont « les lèvres du maître de Depou » (Osiris?):    et il est difficile, en suite de cela, d'y voir autre chose qu'une partie du bordage; or la coque de la *Mâdit* ne paraît pas avoir eu de plat-bord ou de lisse de couronnement pouvant motiver un nom comme celui-ci, mais par contre, à l'avant, donc à l'endroit où nous amène la nomenclature, on voit se détacher de la proue surélevée et se diriger vers la partie centrale du bateau en suivant les côtés de la coque deux pièces de bois recourbées qui ont la forme d'accoudoirs de fauteuil, justifiant ainsi avec assez de vraisemblance l'épithète de « lèvres » ⁽⁴⁾. Cette partie de la barque solaire était l'armature de grandes tentures retombantes, comme le prouvent les représentations peintes, entre autres les vignettes du *Livre des morts* et les petits trous pratiqués dans ces sortes de bras sur les modèles de Bersheh.

Ce mot *medam* est absolument nouveau et ne paraît devoir se rattacher à aucune racine connue, sauf peut-être au mot  — , « bâton » (?).

⁽¹⁾ LEPSIUS, *Todtenbuch*, chap. xcvi, l. 4.

⁽²⁾ *Tombeau de Horhotep*, l. 783; MASPERO, *Trois années de fouilles*, p. 179.

⁽³⁾ BRUGSCH, *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 1006.

⁽⁴⁾ Certains bateaux servant à transporter le bétail et les marchandises, sortes de bacs pour

petits trajets, ont également à l'avant ces sortes de bras qui servent en même temps de support aux bancs des rameurs et de barrière pour empêcher le bétail de tomber à l'eau; voir par exemple LEPSIUS, *Denkm.*, II, pl. LXII, CIII, CIV, etc.

9.

(Var. B. 2 :); les autres variantes, D. 16, E. 15, F. 17 et G. 14 peuvent se rattacher à l'une ou à l'autre de ces deux versions.) Le dernier mot «lèvre» indique que l'objet ici nommé est en relation intime avec le précédent, qu'il en dépend ou qu'il le complète. Le mot désigne un vêtement de fête⁽¹⁾, et le déterminatif de B paraît bien indiquer qu'il s'agit de quelque chose qui était fait en cordes ou, au besoin, en une matière textile quelconque; le commentaire, qui est ici de nature explicative, dit aussi : «les cordes qui sont dans les liens de la barque *Henou*», ce qui rentre exactement dans le même ordre d'idées et pourrait fort bien désigner les tentures accrochées aux deux bras de la proue. Cependant, dans A comme dans B, le mot est accompagné d'un signe ou , qui indique très clairement la présence du bois dans la composition de l'objet que ce mot désigne, aussi la traduction «tenture» est-elle certainement insuffisante.

Entre les deux bras, à l'extrémité antérieure du pont de la *Mâdit*, est placée une planche longue et étroite sur laquelle se dressent, en une seule rangée, une série de plumes d'autruche ¶, ou plutôt d'imitations de plumes d'autruche, en bois ⁽²⁾. Dans les représentations peintes ⁽³⁾, ces plumes ne sont pas cachées derrière la tenture, mais on les voit se détacher sur l'étoffe rouge, comme si elles y étaient brodées ou appliquées : elles font donc partie de la décoration des bras de l'avant, et n'ont sans doute pas une signification symbolique particulière, car dans ce cas on aurait cherché à les faire ressortir davantage. Il est à remarquer du reste qu'aucun autre mot de la liste ne saurait s'appliquer à cette rangée de plumes de bois, qui ne me paraît pas, par conséquent, être une des pièces constitutives de l'accastillage de la barque solaire, mais une adjonction, ancienne sans doute, bien que non indispensable, de nature décorative plutôt que symbolique. L'origine de cet accessoire doit être cherchée dans une autre barque sacrée, celle dont la *Mâdit* se rapproche le plus, la *Henou* de

(¹) BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 1380.

sur les barques de Bersheh on en voit six ou neuf.

(2) Le nombre de ces plumes n'est pas constant ;

(³) *Papyrus of Ani*, pl. X, XIX et XX.

Sokaris⁽¹⁾ : sur celle-là, à l'endroit même où nous avons ici la planche aux plumes, on voit une rangée de petits faucons placés l'un derrière l'autre, aussi en nombre très variable, montant vers la proue; la mention de la barque *Henou* dans le commentaire montre assez clairement qu'il s'agit ici d'un emprunt fait à celle-ci par la *Madi*.

Je proposerai donc de voir dans les mots que nous étudions une expression désignant toute la décoration, extérieure et intérieure, en bois et en étoffe, des deux accoudoirs de la proue, la planche aux plumes aussi bien que les tentures.



Le mot est le même qu'au numéro 6, mais ici les objets portant ce nom sont, dans toutes les variantes, au nombre de deux et non plus de quatre; le commentaire dit que ce sont les deux sabres⁽²⁾ du maître des humains (Osiris) : , donc reprend l'idée de protection, de défense, exprimée par le nom lui-même.

Dans cette partie de la barque solaire, tout à l'avant, il n'y a deux objets semblables accouplés qu'à l'extrémité de la grande caisse serrée entre les huit piliers, sous la forme de deux faucons momifiés regardant vers le ciel ou simplement de deux têtes de faucons. Ces oiseaux sont là pour défendre et protéger le contenu du coffre, donc le dieu mort : accroupis sur la paroi qui recouvrait la tête de la momie quand ce sarcophage était dressé, ils n'ont pas changé de place au moment où on le coucha sur la barque, et ainsi s'explique leur posture qui paraît bizarre au premier abord. On retrouve ces deux faucons au-dessus de la tête du dieu mort dans divers monuments, entre autres sur le cénotaphe d'Osiris trouvé à Abydos⁽³⁾. La fonction de ces deux oiseaux peut donc fort bien correspondre au nom que nous avons ici; cette identification est d'autant plus probable que dans les objets où nous avons déjà reconnu les quatre *khesfou* du numéro 6 se trouvent également deux faucons.

Dans le texte L. 437-439 (cf. M. 89, N. 10-12) se trouve, à côté d'autres

⁽¹⁾ CAULFEILD, *Temple of the Kings*, pl. VI.

⁽²⁾ C'est le seul sens du mot *khopesh* qui soit admissible, celui de l'arme utilisée surtout à partir du Nouvel Empire. Le mot qui originaire-

ment désigne la jambe d'un animal, ne pourrait en aucun cas représenter une partie du corps d'un dieu de forme humaine.

⁽³⁾ AMÉLINEAU, *Le tombeau d'Osiris*, pl. III, IV.

noms de parties de la barque divine, un mot $\bullet \parallel \text{☙} \wedge$ qu'on explique en disant que c'est « l'écume (?) sortant des lèvres de Babai ». Le renseignement est assez peu précis mais la proximité du mot $\text{ttt} \text{☙} \text{☙}$ permet de supposer que ces *khesfou* sont les garde-fous de l'avant de la barque plutôt que les bâtons et enseignes du numéro 6.

11. $\text{☙} \text{☙} \text{☙} \text{☙} \text{☙} \text{☙} \text{☙} \text{☙}$.

(Var. E. 16 : $\text{☙} \text{☙} \text{☙} \text{☙} \text{☙} \text{☙} \text{☙}$.) Le commentaire est des plus obscurs : $\text{☙} \text{☙} (?)$ $\text{☙} \text{☙}$ (var. $\text{☙} \text{☙}$) $\text{☙} \text{☙}$ « le pain (?) de la jambe de Toum »⁽¹⁾; il semble seulement qu'il y soit question d'un reliquaire. Le mot *ant* m'est inconnu, mais son déterminatif montre qu'il désigne un objet rectangulaire; or la seule partie de la *Mâdit* qui ait cette forme est précisément la grande caisse à la tête de laquelle se trouvent les deux faucons, et cette attribution ne soulèverait aucune difficulté, s'il n'y avait cette mention de $\text{☙} \text{☙} \text{☙}$, de lèvres, qui ne s'explique pas, le coffre en question n'étant pas en contact avec le bordage.

Cette pièce est aussi un emprunt fait par la *Mâdit* à la *Henou* : c'est le sarcophage même de Sokaris qui est la raison d'être de la barque bizarre qui le renferme; il en remplit toute la partie centrale et tous deux sont étroitement maintenus par les huit piliers qui supportent tout le monument, qui lui donnent son aspect caractéristique et qui ont passé tels quels sur la barque solaire où ils n'ont plus leur signification, puisque le coffre est posé directement sur le pont de la barque et n'a plus besoin de ces soutiens. Il est très possible que le nom de l'objet, explicable à bord de la *Henou* où les bords du coffre reposent directement sur les « lèvres » de la barque, ait aussi été employé sans modification pour le désigner dans ses nouvelles fonctions.

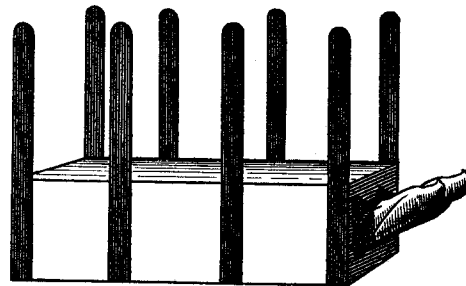


Fig. 5.

D'après une des barques solaires de Bersheh.

⁽¹⁾ Cf. *Pyr. Ounas*, I. 486.

12. 

(Var. :                          

Ce terme de roseaux pour désigner une partie de la barque solaire se retrouve dans L. 437-438 (cf. M. 8-9, N. 10-11) sous la forme , où

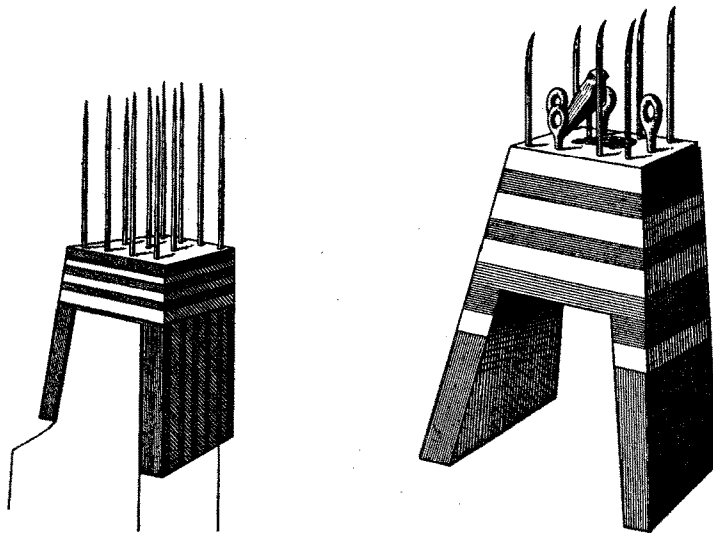
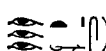


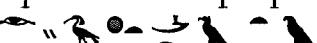
Fig. 6 et 7. — D'après les barques solaires de Bersheh.

il est dit que ce sont les poils de la queue de Set. Tout à côté sont mentionnés des sortes de joncs  «les aiguillons qui sont dans la bouche de Baba», qui ne paraissent pas dans notre liste et sont sans doute les bâtons pointus

dressés sur la plate-forme au sommet de la proue, dans les modèles de Bersheh. Nous ne pouvons nous rendre compte de la signification exacte de ces bâtons : sur une des barques de Bersheh, il y en a un au centre et dix tout autour; sur l'autre, celui du milieu est surmonté d'un faucon, et quatre de ceux du tour sont remplacés par des sortes d'anneaux. Dans les représentations d'époque postérieure, entre autres les sarcophages des prêtres de Montou, on voit au milieu, soit le petit oiseau, soit le dieu enfant, et devant et derrière lui trois bâtons bleus qui affectent un peu la forme de massues.



« L'œil » ou plutôt « les yeux » (var. E. 18 : ; G. 18 : ). Sur la coque elle-même, près de la proue, à une des parties les plus en vue du bateau, on ménageait un rectangle dans lequel on peignait ou on sculptait les deux *oudjas* , et cela sur les deux bords; pour être mieux en évidence, ce rectangle est souvent peint d'une autre couleur que le reste de la barque, et sans doute qu'à l'origine, quand il ne s'agissait que d'une nacelle en roseaux, c'était une pièce à part, une planchette qu'on incrustait dans le bordage, puisqu'elle figure dans la liste au même titre que les accastillages et agrès, et non comme simple motif décoratif. La présence en cet endroit de ces *oudjas* montre assez l'importance qu'avait cette représentation aux yeux des Égyptiens.

Le commentaire, qui est une simple paraphrase du nom,  (var. E. 17 : ; C. 3 : ), semble dire que ces « yeux étincelants contemplant Horus ».

Ici se termine la nomenclature de la barque solaire : ces treize mots suffisent, comme nous l'avons vu, à donner l'énumération complète de toutes ses parties. Les noms suivants s'appliquent à des mâts, des voiles, des agrès divers, et nous savons que rien de semblable ne se trouvait sur la *Mâdit*; c'est à peine si, à un moment donné, on crut devoir lui donner une paire de gouvernails, innovation malheureuse, puisqu'elle est en contradiction avec le principe même du mode de déplacement purement magique de cette barque ⁽¹⁾, et qui est sans

⁽¹⁾ La reconstitution de la barque solaire M. Borchardt (*Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, pl. I) me paraît donc fautive à cet égard.

doute postérieure à la composition de notre liste. A partir d'ici, nous devons donc chercher dans un autre genre de bateaux les agrès qu'énumère le texte d'Assouan et de Meïr.

14.

(Var. B. 7 : ; E. 19 : .) Ce mot désigne en général une sorte d'arme, un bâton pointu, un épieu⁽¹⁾; comme partie d'un bateau, il ne faut pas songer à une gaffe, puisque nous connaissons fort bien le nom de cet objet, qui est du reste mentionné plus loin (n° 43), mais on doit plutôt, étant donné les noms suivants, relatifs au mât et à la voile, chercher dans le gréement un accessoire auquel ce nom puisse s'appliquer, et je ne vois guère là que la vergue qui puisse correspondre au nom d'une pièce de bois en forme d'épieu. Le commentaire :  (var. B. 7 : ; C. 4 : ) « les entrailles d'Isis et d'Osiris » ne donne pas la solution de la question; il y a jeu de mots par anagramme entre  et , mais ces deux mots n'ont aucun rapport entre eux, à moins qu'on ne veuille voir dans le second — et rien n'est plus problématique — une autre manière d'écrire le mot  « la balance » : la ressemblance est en effet frappante entre la balance égyptienne et le type de mât employé dans les grands bateaux à voile du modèle le plus ancien, avec la grande vergue droite au haut d'un mât formé de deux poutres qui vont s'écartant par le bas⁽²⁾. Dans la balance, la pièce la plus caractéristique est certainement le fléau, et le fléau est représenté ici par la vergue dont les deux extrémités qui vont en s'amincissant, semblent en effet deux épieux réunis à la base, pouvant être voués l'un à Isis, l'autre à Osiris. On ne peut du reste, grâce à l'orthographe du mot , considérer cette assimilation que comme une hypothèse.

D'autres critiques sur des points secondaires de cette reconstitution, émises par M. Foucart (*Sphinx*, X, p. 187 et seq.), se trouvent pleinement justifiées par notre étude.

⁽¹⁾ BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 1087.

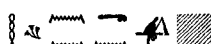
⁽²⁾ Dans ce genre de bateaux, le bas de la voile, beaucoup plus étroit que le haut, est fixé

sur une pièce de bois qui repose sur le pont et qui mérite à peine le nom de vergue, étant, semble-t-il, indépendant du mât. Pour ce mot et les suivants, voir la figure 1 de la planche III, empruntée à une fresque de Dahchour conservée au Musée du Caire (IV^e dynastie; cf. J. DE MORGAN, *Dahchour*, II, pl. XIX).

15.

(Var. E. 20 : ) Le mât, ou plutôt les mâts, le signe du pluriel indiquant bien le type de mât le plus ancien, fait de deux et même parfois de trois pièces de bois réunies seulement à leur extrémité supérieure, écartées du bas et fixées chacune sur le pont dans une emplanture spéciale. Immédiatement au-dessous de la pointe formée par la jonction des deux tons du mât, une série de petites traverses relie ces deux parties comme par une échelle qui sert en même temps à la montée des matelots et à la manœuvre des cordages.

Ce modèle de mât est de moins en moins employé à partir du Moyen Empire, pour disparaître complètement au Nouveau. Son nom cependant se conserva à côté du nom nouveau du mât droit, mais pour désigner une partie spéciale seulement, la tête de mât avec sa petite échelle rappelant un peu la partie supérieure du vieux mât d'époque memphite. C'est ainsi qu'on retrouve ce nom de  dans X, avec un déterminatif qui ne laisse aucun doute sur le sens du mot ; quant à la variante ,⁽¹⁾ elle s'explique autant par le sens même de «tête» que par une confusion des plus naturelles entre les signes hiératiques  et .

Le terme «phallus de Beba»,  (var. B. 6 : ) qu'emploie le commentaire s'applique fort bien à un objet dressé au milieu du pont d'un bateau.

16.

(Var. E. 21 : ) «Celui qui frappe (ou, où sont frappés) les cordages». Après le mât double devrait normalement se trouver ici la grande voile trapézoïdale, et il est probable que nous sommes ici en présence d'un mot qui la désigne; ce mot est nouveau et ne paraît se rattacher à aucun vocable connu, mais le déterminatif  suivi du signe du pluriel indique bien

⁽¹⁾ Papyrus de Nou, pl. XXI, l. 16.

⁽²⁾ Cf. SETHE, *Zeitsch. f. äg. Spr.*, XXXV, p. 3.

⁽³⁾ Le chiffre 1111 donné par C. 5 après *hennou*

est certainement mis par erreur à la place du signe . Ce texte a du reste la particularité d'employer le chiffre 4 comme signe du pluriel.

un objet fait en cuir ou plutôt en pièces de cuir, et il est à présumer qu'on faisait réellement, à l'origine, les voiles en cuir⁽¹⁾; le déterminatif « de la variante peut aussi s'appliquer à une voile mais alors à une voile en toile. Le commentaire, par contre, est déconcertant :  (var. C. 6 et B. 9 : ) « les deux doigts d'Osiris » ne peuvent que difficilement se rapporter à une voile, à moins qu'on n'y voie une allitération, ce qui est difficile à établir, d'abord parce que nous avons vu que l'auteur de la liste emploie très rarement le calembour purement phonétique comme moyen d'explication, ensuite parce que ne connaissant pas la vraie lecture du nom, nous n'avons aucune base pour juger cette question.

Les parties du bateau dont le nom est déterminé par  sont extrêmement rares; il s'en trouve une dans D. 437 qui se nomme  (= 439  ), mot qui peut-être nous donne la vraie lecture du nom au lieu d'un mot composé comme celui que nous avons ici. Il est cependant à remarquer que les mots avec lesquels il est en corrélation se rapportent tous à des objets faisant partie de l'accastillage de la barque solaire⁽²⁾ et qu'une voile ne serait pas à sa place dans ce groupe.

En présence de documents aussi contradictoires, je ne puis proposer l'identification du mot  avec la voile primitive en cuir que sous toutes réserves.

17. .

(Var. B. 10 : ; E. 22 : ; G. 22 : .) D'après le déterminatif aussi bien que par sa position dans la liste, ce mot ne peut signifier que « cordage », sans doute dans le sens le plus général, pour désigner les étais, drisses, bras, etc., et se rattache étymologiquement au verbe  « serrer, étreindre, embrasser »⁽³⁾. Le signe  est douteux dans B, aussi est-il possible que nous ne devions pas introduire ce mot nouveau dans le dictionnaire, mais le corriger, comme dans deux des variantes, en , mot connu qui signifie

⁽¹⁾ Certains tableaux du Nouvel Empire (par exemple dans WILKINSON, *Manners and Customs*, 2^e édit., III, pl. XVI) montrent des voiles à petits carrés de diverses couleurs, en échiquier, qui sont exactement du même dessin que les

panneaux de cuir incrusté de la tente funéraire d'Isi-m-kheb.

⁽²⁾ Voir plus haut, n° 10 (p. 54) et 12 (p. 56).

⁽³⁾ BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 92.

également « corde, cordage »⁽¹⁾ et qui paraît sous cette forme dans D. 482 (cf. F. 56).

Le commentaire  (var. C. 7 :  « le gosier (?) sur (?) la bouche d'Osiris » ne peut guère s'expliquer que par un jeu de mots, un à peu près des plus médiocres entre les mots  et . C'est le seul endroit de la liste où l'auteur n'a pu trouver d'explication satisfaisante et a dû recourir à ce moyen facile.

18.

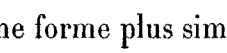
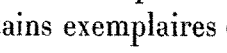
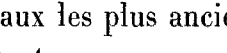
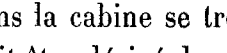
(Var. E. 23 :  ) Un mot presque exactement semblable comme orthographe, mais avec le déterminatif  se retrouve un peu plus bas (n° 28) et signifie l'« écope » ; il est inadmissible qu'un accessoire de si peu d'importance puisse être signalé deux fois dans une nomenclature comme celle-ci, et du reste le commentaire, très différent dans les deux cas, ne permet aucun doute à cet égard : il porte ici     (var. C. 8 :    ) « les quatre (?) dents d'Osiris lorsqu'il (?) parcourt la terre dans la ville de Nedat ? » Ce texte est très obscur mais le commencement suffit pour montrer qu'il s'agit de quatre objets pointus, ce qui nous ramène au déterminatif du mot lui-même, qui, bien que tracé d'une façon très cursive, peut fort bien désigner des objets de ce genre. A cet endroit de la liste, immédiatement après les cordages, on peut s'attendre à trouver les bois autour desquels on les arrimait, crochets, bittes ou taquets. Cette identification ne paraît donc pas devoir soulever de difficultés, les trois données, déterminatif, commentaire et position dans la liste, étant concordantes, mais par contre on peut se demander si le mot *medjabet* est bien correct et s'il n'y a pas eu une erreur du scribe. : d'après les variantes, en effet, on peut constater que le  ne peut être qu'un  mal fait et nous devons certainement adopter la lecture   ; un mot du *Livre des morts*⁽²⁾, dont la forme au Moyen Empire n'est du reste pas connue,  , et dont le sens de bâton, crochet, est très clair, étant donné le déterminatif, justifie pleinement cette correction.

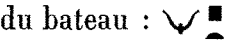
(¹) BRUGSCH, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 90.

(²) Chap. LXXXIX : pap. d'Ani, pl. XVII, l. 9. Chap. CVIII; NAVILLE, *Todtenbuch*, I, pl. CXIX,

1. 7. On traduit souvent ce mot par «chaîne» (LE PAGE-RENOUF, *Book of the Dead*, p. 165, 188) sans tenir compte du déterminatif.

19.

(Var. E. 24 : ) C'est le point de jonction, de réunion, l'endroit où les deux côtés du navire arrivent à se confondre, la poupe. Ce mot se retrouve au Nouvel Empire sous une forme plus simple  qui semble avoir donné lieu, par une curieuse transformation de nature purement graphique à l'origine, à la variante , dans certains exemplaires du texte X : la similitude de formes des signes  et  est assez évidente pour qu'ils puissent avoir été pris l'un pour l'autre. Le mot *nofrit* pourrait donc n'être qu'une dérivation de *smadjit*; son sens réel de «proue» a été établi par Piehl⁽¹⁾ qui l'oppose à , le «commencement», et il est intéressant de noter que nous avons trouvé plus haut (n° 12) un mot d'une consonance identique à ce dernier, , pour désigner les roseaux pendant à la proue d'un autre genre de barque. Le Page-Renouf⁽²⁾ avait proposé pour  (var. ) le sens de «cabine»; dans les bateaux les plus anciens la cabine se trouve en effet à peu de distance de la poupe, et ce sens pourrait être dérivé du premier.

Le commentaire ne fait que paraphraser le sens même du mot, le rapprochement et la jonction des bordages du bateau :  «l'ouverture des cuisses du dieu grand».

20.

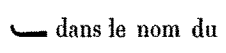
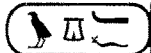
(Var. E. 25 : ; G. 24 : ) Au Nouvel Empire, ce mot se retrouve sans changement notable, ainsi dans le texte X, nous en avons les variantes suivantes : ; ; ; ; ; avec l'adjonction  «les *ougaïou* qui sont dans son flanc». Le sens en est parfaitement connu⁽³⁾, ce sont les côtes du navire, sa membrure transversale, les couples, et le déterminatif indistinct que nous avons ici doit sans nul doute chercher à en donner une représentation⁽⁴⁾. Leur solidité est vantée par le

⁽¹⁾ *Proc. of Soc. Bibl. Arch.*, XV, p. 264.

⁽²⁾ *Life-work*, III, p. 305.

⁽³⁾ LE PAGE-RENOUF, *Life-work*, III, p. 305; BRUGSCH, *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 350.

⁽⁴⁾ Ce déterminatif se retrouve sous la forme

 dans le nom du roi *Ougaf* ; LEGRAIN, *Annales du Service des Antiquités*, VI, p. 130.

texte d'Edfou Z. 7 :  « les couples de la carcasse (?) ne se séparent pas l'un de l'autre ».

Le commentaire permet de préciser encore le sens du mot en disant que ce sont  « les côtes de Nephthys », tandis qu'il assimile le nom suivant aux côtes d'Isis et d'Osiris. Il y avait donc encore au Moyen Empire deux noms pour désigner les couples, sans doute l'un pour les côtes de bâbord, l'autre pour celles de tribord, sans que nous puissions savoir exactement lequel des deux noms doit être attribué aux premières, lequel aux secondes. Comme à partir du Nouvel Empire, on ne retrouve plus que le mot *ougaïou* pour désigner les couples, il y a tout lieu de croire que le second mot aura disparu peu à peu, comme faisant double emploi.

21. 

(Var. B. 14 : ; E. 26 : .) Ce mot désigne donc comme le précédent une partie des couples d'un bateau, probablement les nervures d'un des bords du bâtiment. Ici le déterminatif semble en effet indiquer bien clairement des pièces de bois recourbées et assujetties au moyen de chevilles. Le commentaire, à part le nom des divinités, est semblable au précédent :  « les côtes d'Isis et d'Osiris ».

Comme nous l'avons vu plus haut (n° 6), certains de nos textes reportent ce mot parmi les agrès de la barque solaire, en le transformant par la suppression de la consonne initiale. Seul le texte E donne à cet endroit le mot *seperit* et ici celui de *mesperit* et il semble qu'il faille adopter cette lecture plutôt que celle du texte A, la lettre P étant aussi restée dans D et E, où le mot a été déplacé et mutilé. Ces confusions nous portent du reste à croire que le mot *mesrit-mesperit* est un vieux mot qu'on n'employait déjà plus guère au Moyen Empire et dont le sens même était à peu près ignoré.

A partir du Nouvel Empire, le mot qui rappelle le plus celui de *mesrit*, si l'on acceptait cette lecture plutôt que celle de *mesperit*, est le *masti*  (Z. 4) ⁽²⁾, pièce de bois unique sur laquelle sont fixées d'autres pièces,

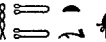
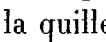
⁽¹⁾ C. 11 donne, sans doute par erreur, le chiffre au lieu du signe du pluriel.

(2) Cf. le  du papyrus Anastasi IV,

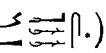
pl. X, l. 4, que Brugsch traduit par «banc» (*Dict. hiér., Suppl.*, p. 644), sens qui évidemment ne saurait convenir à notre mot *mesrit*.

également en bois, appelés , et qui ne peut évidemment pas avoir le même sens de « couples » ; ce mot n'est du reste, dans ce texte, pas en rapport avec les *ougaïou*, cités beaucoup plus loin. Je ne saurais en proposer une identification ⁽¹⁾.

22. .

(Var. E. 27 : ) Ce mot qui, à ma connaissance, ne se retrouve pas ailleurs, désigne une partie du bateau formée de plusieurs pièces de bois. Après les deux mots précédents, il est naturel d'attendre ici le nom de la quille ou de la carlingue, qui sert de support aux couples et qui, étant une des parties constitutives les plus importantes du bâtiment, doit avoir sa place dans une liste comme celle-ci. Le commentaire dit :  ; ce mot  employé ici comme le nom d'une partie du corps du Beba (l'avant-bras?) correspond sans doute au copte $\omega\text{---}\text{---}\text{---}$ qui désigne soit une grande poutre, soit une colonne, une pièce de bois cylindrique ⁽²⁾ et est justement employé dans Z. 4 pour nommer la partie du bateau dans laquelle est planté le mât, donc très probablement, comme on pouvait le supposer, la quille. On peut ainsi voir dans  un vieux mot servant à désigner soit la quille, soit la carlingue.

23. .

(Var. E. 28 :  ; F. 30 : ) Un des dérivés de la racine *ma*,  désigne certaine partie du corps humain, semblable des deux côtés, peut-être l'épaule, mais plutôt la joue ⁽³⁾ ; ici, ce sens conviendrait admirablement et l'on aurait, après les couples et la quille, les parois extérieures, le bordage, fait de pièces de bois assemblées, justifiant aussi bien l'emploi du singulier dans A que celui du pluriel dans E : il serait en effet très naturel d'appeler le bordage la joue du bateau ; la version la plus correcte est sans doute celle des autres variantes, qui donnent le duel : les deux côtés du bordage. Malheureusement le commentaire fait un rapprochement sans doute

⁽¹⁾ Lefébure (*Rites égyptiens*, p. 96) y voit le pied du mât, l'emplanture, ce qui ne peut pas être exact, puisque le mât paraît immédiatement après avec son nom ordinaire , et que

par conséquent le nom de , également inconnu, représente une autre pièce.

⁽²⁾ BRUGSCH, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 873.

⁽³⁾ BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 572; *Suppl.*, p. 537.

de nature mythologique, qui reste à peu près incompréhensible :  « la vache Hesat (?) ⁽¹⁾ qui mange les Libyens ».

Ce mot est sans doute le même que  qui représente également une partie du char égyptien⁽²⁾ : on pourrait donc y voir aussi la caisse du char, mais on le traduit généralement par « barre de bois, perche »⁽³⁾. Le Page-Renouf⁽⁴⁾ en fait, sans du reste donner ses raisons, un synonyme de  et traduit par « banc de rameurs » (voir le mot suivant).

24.

(Var. B. 17 : ; E. 29 : .) On retrouve ce mot dans le texte du *Livre des morts* (X) avec de nombreuses variantes : , , , , , , etc., et dans Z. 7, sous la forme . Les traductions qu'on en a proposées sont des plus variées : toit de cabine⁽⁵⁾, corde⁽⁶⁾, barre de gouvernail⁽⁷⁾, coque⁽⁸⁾, pont⁽⁹⁾, épontille⁽¹⁰⁾. D'après la place qu'il occupe dans la nomenclature, il semble que le vrai sens soit celui qui a déjà été indiqué par Le Page-Renouf : « banc de rameurs »⁽¹¹⁾ : dans les bateaux égyptiens, ces bancs sont formés par les baux mêmes qui unissent les couples et constituent la charpente du pont en assurant la solidité de toute la carcasse : le texte Z insiste même sur leur importance à ce point de vue en disant que les baux sont dans l'intérieur de la charpente comme des colonnes dans un château :                 . Le déterminatif  d'un des exemplaires de X montre qu'il s'agit bien de pièces horizontales, par conséquent des baux et non des épontilles.

Le commentaire n'est guère plus explicite que celui du numéro précédent :  ⁽⁷⁾ ; il semble que ces *shemaou* soient des animaux typhoniens « mangeant le ciel » ; d'après ces gloses, tout le navire serait composé de membres de divinités de cet ordre asservis par le dieu solaire, réduits par lui à

(1) Peut-être est-ce une comparaison des parois du bateau avec les flancs de la vache céleste?

(2) Papyrus Anastasi IV, pl. XVI, l. 11.

(3) BRUGSCH, *Zeitsch. f. äg. Spr.*, XVII, p. 27,
et *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 540.

(4) *Life-work*, III, p. 305.

(5) PIERRET, *Le Livre des morts*, p. 300.

⁽⁸⁾ BIRCH (d'après LEVI, *Voc. ger.*, I, p. 41).

(7) LE PAGE-RENOUF, *Book of the Dead*, p. 147 et 177.

⁽⁸⁾ BUDGE, *Book of the Dead transl.*, p. 159.

(9) LEVI, *Vocab. gerogl.*, I, p. 41.

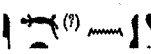
(10) BRUGSCH, *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 50.

(11) *Life-work*, III, p. 305.

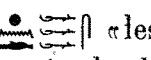
l'état d'ustensiles, d'agrès, de pièces de charpente et mis sans doute par là même hors d'état de nuire.

25. 

(Var. B. 18 : ) Ces deux pièces de bois qui font suite à l'énumération des parties de la coque me paraissent ne pouvoir être autre chose que les deux longues planches disposées comme plat-bord le long de la plus grande partie des bords du bateau, à côté des bancs des rameurs qu'elles servent, dans une certaine mesure, à protéger⁽¹⁾, et ne laissant nues que la proue et la poupe; cet accessoire est surtout fréquent dans le modèle de bateau le plus ancien, celui au mât double et à la voile en forme de trapèze. Tel qu'il paraît ici, le nom ne s'explique pas et ne se rattache à aucune racine connue; dans une phrase de N. 55, légèrement différente des autres variantes du même texte, on voit un mot  qui paraît bien devoir nous donner la vraie lecture, par la suppression du  initial qui ne serait alors qu'une adjonction, une nasalisation fautive : nous aurions ainsi un dérivé de la racine *sa* «protéger», et l'expression «les deux protectrices» serait on ne peut mieux choisie pour désigner les plats-bords et correspondrait même presque exactement à notre mot «garde-fou».

Le commentaire donne ici  (var. C. 15 : ); F. 21 : , «la peau du dieu Ba⁽²⁾»; il est fort possible qu'à une époque ancienne on ait suspendu des trophées de guerre ou de chasse au bord des bateaux.

26. 

Var. B. 19 :  «les sièges d'apparat», en opposition aux bancs des rameurs, mentionnés plus haut; c'est l'endroit où se tiennent le maître de la barque et ses proches; dans les bateaux du type ancien, il n'y avait pas à proprement parler de cabine, mais tout l'arrière, du mât jusqu'à la poupe, était couvert

⁽¹⁾ Cette fonction n'apparaît clairement que dans les bateaux de guerre du Nouvel Empire où le plat-bord, surélevé, devient un véritable

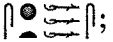
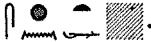
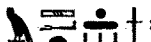
bastingage (cf. CHAMPOLLION, *Mon.*, pl. CCXXII).

⁽²⁾ Le même personnage qu'aux numéros 12 et 45.

par un toit léger et l'on pouvait, au moyen de tentures ou de nattes, fermer les côtés de cette sorte d'abri couvert et même le diviser en petites chambres; c'est là que se tenaient les passagers. Au Moyen Empire on voit aussi presque à l'extrémité du bateau, à la proue, un fauteuil abrité par un baldaquin que supportent des colonnettes légères, où s'installe le seigneur en voyage. C'est à l'un ou à l'autre de ces deux accastillages que se rapporte le nom de *khendou*, probablement plutôt au premier, puisque tous les objets énumérés dans cette partie de la liste font partie des bâtiments d'ancien modèle.

Le commentaire reprend la même donnée, de manière à ne plus guère laisser de doute sur le sens du mot :  « le siège (litt. : « les résidences ») d'Horus (orné de) colonnes (?) ».

27. .

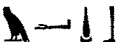
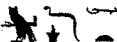
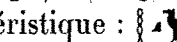
(Var. B. 20 : ; E. 32 : ; H. 23 : .) Le bateau dont il est question ici n'étant en aucune façon destiné à la pêche, on ne peut songer à identifier ce mot avec  « filet », d'autant plus que l'objet est désigné comme étant fait en bois. Si par contre on le rapproche du verbe  (causatif de ) « descendre, faire descendre », on obtient un sens tout à fait admissible et qui s'accorde avec le déterminatif , représentant un plan incliné. C'est donc la passerelle, la planche munie de petites traverses formant échelons, — de là le signe du pluriel, sans doute — au moyen de laquelle on descend à terre ⁽¹⁾; le commentaire ajoute trois mots d'explication qui n'ont aucun caractère mythologique et ne laissent aucun doute sur cette identification :  « dans le sable de la berge » (litt. : « du territoire »); à part les objets d'amarrage cités plus loin, la passerelle est bien la seule chose du bord qui soit en rapport direct avec le rivage ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Modèles de passerelles : STEINDORFF, *Grabfunde des M. R.*, I, pl. X, n° 7; DARESSY, *Fouilles de la Vallée des rois (Catal. gén. des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire)*, pl. LIV.

⁽²⁾ M. Maspero (*Recueil de travaux*, XXVIII, p. 17) traduit par « passerelle » le mot  du papyrus Golénischeff (I. 55), désignant une pièce de la barque d'Amon pour laquelle on

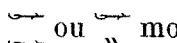
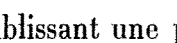
rapporte de Syrie une poutre de bois précieux. On peut cependant supposer qu'on n'employait pas pour un objet d'usage plutôt vulgaire les mêmes matières de luxe que pour les têtes ornant la proue et la poupe. Il faudra donc trouver pour ce mot un autre sens, peut-être la pièce qui terminait le mât et qui était parfois un emblème décoratif.

28. 

(Var. B. 21 : ) On voit bien ici, d'après le déterminatif employé, que ce n'est pas un mot nouveau comme son homonyme du numéro 18, mais le nom de l'écope, connu depuis longtemps⁽¹⁾ et employé dans de nombreux textes religieux, l'acte d'épuiser l'eau au fond d'un bateau étant considéré, dans certaines cérémonies, comme un acte rituel⁽²⁾. L'orthographe de ce mot est dans X :  (Z. 8 : ) et son nom mystique « la main d'Isis qui puise (ou écope) le sang dans l'œil d'Horus ». Ici le commentaire a une tournure très caractéristique :  (sic)  (var. C. 19 : ) « la déesse Hegit au bord du bassin ».

D'après les déterminatifs, l'écope était une sorte d'écuelle de bois, et il y en avait plusieurs à bord de chaque bateau.

29. 

(Var. B. 22 : ; F. 36 : ) Par ce mot se termine l'énumération des parties de la coque et de ses accessoires, commencée au numéro 19 par la poupe; son commentaire  « l'ouverture des jambes de Beba dans sa course à travers la terre »⁽³⁾, établit par la similitude des premiers mots un rapport intime entre la partie ici nommée et ce même numéro 19 : de même qu'à la poupe, les deux bords du navire viennent se rejoindre à la proue, et peuvent aussi à cet endroit donner lieu à la comparaison avec des jambes écartées. Le déterminatif même  ou  montre qu'il s'agit de deux pièces de bois. Enfin si le mot *senbou* ne paraît pas pouvoir se rattacher à une racine connue, sa variante *sebou* nous donne peut-être la vraie lecture⁽⁴⁾, établissant une parenté avec le mot , « sabre recourbé », faux

⁽¹⁾ BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 632; *Suppl.*, p. 588.

⁽²⁾ Par exemple dans les pyramides : *Ounas*, 470; *Pepi I*, 184, etc.

⁽³⁾ Litt.: « dans son circuit terrestre ».

⁽⁴⁾ On pourrait être tenté de retrouver le même

mot dans le  du texte L. 448, mais le texte parallèle M. 17 donne à cette place un mot entièrement différent  qui, d'après le contexte, paraît plus correct. Dans notre texte, B. est la seule variante qui donne *sebou*, toutes les autres ayant *senbou*.

(copte CHBI , *gladius*); or nous avons vu en commençant que la proue et la poupe de la barque solaire sont qualifiées de faucilles et il est tout naturel que la même comparaison se retrouve ici. Tout concourt donc à prouver que ce nom, qui ne se retrouve pas dans les textes postérieurs, désigne bien réellement la proue.

30. .

Le sens «gouvernail» de ce mot est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y revenir; nous avons vu plus haut (n° 5) que les exemplaires de Meir donnaient ici les *oudjou* de la barque solaire sous une forme graphique un peu différente (B. 23 : ; D. 37 : ; E. 25 : ). Il est donc possible qu'à une certaine époque, on ait employé ce vieux mot pour désigner une pièce importante des bateaux usuels et que *oudjou* signifie aussi gouvernail et soit synonyme de *hemou*.

Dans les petites listes du Nouvel Empire (X), le mot *hemou* est suivi du déterminatif spécial ; il ne paraît pas dans Z, à moins qu'admettant une chute possible de la consonne , on ne veuille le retrouver dans les  (1. 4).

Le nom est ici au singulier, tandis que le commentaire l'assimile à deux déesses : , ou plutôt (var. G. 20) : ; certains bateaux ont en effet un gouvernail unique, d'autres en ont deux, et il semblerait qu'on ait voulu mentionner les deux systèmes.

Ici commence donc la nomenclature des objets se rapportant à une nouvelle espèce de bateau ⁽¹⁾, toujours à partir de la poupe : la série précédente ne mentionne aucun des agrès des bâtiments du type ancien auxquels elle se rapporte, bâtiments où les gouvernails se présentent toujours sous la forme de simples rames un peu plus grandes que les autres, maniées à la main sur un tolet, tandis que dans les nefs du type nouveau, ils sont suspendus à de hauts supports qui paraissent à la colonne suivante.

31. .

(Var. D. 38 : ; E. 35 : .) Pour ce mot qui vient immédiatement après les noms des gouvernails, on ne peut voir d'autre identification

⁽¹⁾ La figure 2 de la planche III représente un des plus anciens modèles de ce genre de bateau, provenant d'un bas-relief du tombeau d'*Apu* (Musée du Caire, n° 1536).

qu'avec les grands supports verticaux sur lesquels ces derniers sont suspendus, d'autant plus que nous avons un mot exactement semblable    signifiant « colonne (en bois), colonnette, tronc d'arbre servant de support⁽¹⁾ ». Le pluriel est sans doute employé ici par erreur, puisqu'il n'y a jamais plus de deux de ces supports, mais il est à remarquer que cette erreur se trouve dans toutes les variantes; du reste le commentaire fait ressortir l'idée de dualité :  (var. C. 21 :     « les deux mâchoires d'Isis et d'Osiris ». Ce mot de « mâchoires » devait probablement rappeler la manière dont les deux pièces de bois sont articulées l'une sur l'autre.

32.       .

(Var. D. 41 :                      

de Baba » ou, d'après l'autre version « des quatre bras », chacune des vergues ayant ses deux extrémités libres.

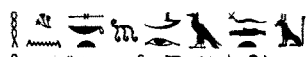
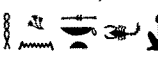
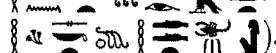
Un mot presque semblable, mais avec suppression de la lettre , se retrouve pour désigner la vergue dans Z. 5, sous la forme  « les deux portoirs »; le contexte qui assimile l'un de ces portoirs à Isis, l'autre à Nephthys et les compare à deux frères nés d'une même mère, emploie pour caractériser leur mouvement alternatif de rapprochement et d'éloignement des termes d'une crudité très expressive⁽¹⁾.

Par contre presque tous les exemplaires de notre texte provenant de Meir donnent comme déterminatif deux cordes; les cordages principaux de la voilure étant tous énumérés dans les cases suivantes, on ne peut pas songer à y voir une manœuvre de ce genre, mais comme le signe « peut aussi s'appliquer à un tissu et que nous ne trouvons pas dans cette liste de mot pour désigner la voile, il est possible que *nifou* ait aussi cette signification⁽²⁾.

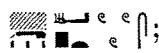
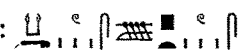
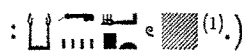
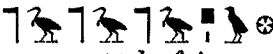
Ces données paraissent donc contradictoires; on peut néanmoins les concilier en une certaine mesure, si l'on admet que le mot en question désigne non pas la voile ou les vergues, prises séparément, mais l'ensemble de la voile avec ses deux vergues.

34.                 

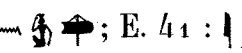
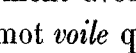
clair dans les variantes, et le groupe entier qui signifie, littéralement, « le cordage qui est derrière la voile » est donc le pendant du mot précédent et désigne l'étai de poupe.

Le commentaire assimile ce cordage à la chevelure de Mafdit, la déesse Lynx  (?) ou de Hededit (var. C. 25 : ; G. 37 : ).

36.

(Var. B. 30 : ; D. 44 : ; H. 33 : )⁽¹⁾. La série de ces noms de cordages présente de grosses difficultés d'identification, car, à part un seul d'entre eux, on ne les retrouve pas dans les autres textes, X et Z. Pour celui-ci, le nom lui-même ne me paraît pas pouvoir donner d'indication utile, pas plus du reste que le commentaire :  « les âmes divines de Pou ». Je serais tenté de voir dans ce mot le faisceau de cordages qui en plus de l'étai de poupe soutiennent le mât contre la poussée en avant qu'exerce la voile gonflée; ce sens répondrait assez bien à l'idée de force, de puissance exprimée par le mot  dont nous ignorons le sens exact. Cette hypothèse ne peut du reste être avancée que sous toutes réserves.

37.

(Var. D. 43 : ; E. 41 : ) Le texte est ici plus précis : il s'agit d'une série de cordages appartenant aux vergues, ou plus exactement à la vergue (n° 36); les deux vergues sont soutenues par une série de manœuvres de petit calibre, qui se réunissent les unes au haut, les autres vers le milieu du mât, et qui servent à leur donner de la stabilité et à les empêcher de basculer; ces cordages correspondent aux balancines des vaisseaux modernes. Ici évidemment il ne peut être question que de ces balancines, liées si intimement avec la voile que le texte N. 19 donne leur nom  au lieu du mot *voile* que porte le texte parallèle L. 447.

⁽¹⁾ Dans tous les textes de Meir, il y a interversion entre ce mot et le numéro 37 de A, qui passe le premier.

L'étymologie du mot  est incertaine; on pourrait songer à le rapprocher du mot  «filet», puisque ces cordes dessinent sur la voile comme une sorte de réseau, de filet, et ce serait la même idée qui serait reprise par le commentaire :  «l'épine dorsale du serpent Nehebkau», allusion probable aux nœuds de corde qui hérissent de distance en distance la vergue et lui donnent une vague ressemblance avec une colonne vertébrale, une échine de serpent.

38. .

(Var. D. 46, F. 46, G. 42 :  ; H. 35 :  ; E. 44 :      .) Le mot   désigne le côté gauche, d'une manière générale⁽¹⁾, et par conséquent ici nous avons la grande corde de gauche ou de bâbord. Une seule manœuvre peut porter ce nom-là, puisque le mât n'est pas soutenu sur les côtés par des haubans et qu'il ne paraît pas y avoir d'autres cordages importants sur les bords du bateau : c'est le *bras* fixé à la pointe gauche de la vergue, dont l'autre extrémité est dans la main du personnage commandant la manœuvre, et servant, avec le bras qui lui fait pendant de l'autre côté, à maintenir la voile dans la bonne direction par rapport au vent.

Le commentaire donne un mot qui traduit exactement notre terme de *bras*, et ne laisse donc aucun doute sur la signification de ce nom de cordage :     (var. C. 29 :    ) «le bras gauche de Toun».

Le mot correspondant à celui-ci et désignant le bras de tribord, manque dans le texte d'Assouan, mais il se trouve dans toutes les variantes de Meir, sous la forme     (var. B. 43 :    ); dans cette version, le bras de tribord précède celui de bâbord. Le commentaire correspondait exactement à l'autre :   «le bras droit du dieu » (D. 45), ou bien comme le donne C. 28 :     «le bras droit de Râ-Toun», ou plus littéralement : «le bras mangeant, le bras dont on se sert pour manger», étymologie intéressante du mot   «droite»⁽²⁾.

⁽¹⁾ BRUGSCH, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 1306; LEFÉBURE, *Sphinx*, IX, p. 18. Les mots pour bâbord et tribord se retrouvent fréquemment dans le texte de *Horhotep* (l. 693-801) relatif à

Bulletin, t. IX.

la barque Neshmit (MASPERO, *Trois années de fouilles*, p. 177-180).

⁽²⁾ Cf. GRIFFITH, dans DAVIES, *Ptahhetep and Akhethetep*, I, p. 19-20.

39. $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} = \frac{5}{6}$

(Var. D. 47 :   ; E. 46 :   .) Ce mot doit désigner un cordage et le signe  qui se trouve dans la plupart des variantes, s'applique à  «la tête», probablement la tête du mât. Le seul cordage passant par la tête du mât, autre que ceux que nous venons de voir, est la drisse servant à hisser la voile, qui aurait sa place toute indiquée après les bras au moyen desquels on dirige la vergue supérieure.

Le commentaire : $\left[\downarrow \downarrow \text{𐎧} \text{𐎧} \bullet \text{𐎧} \text{𐎧} \right]$, de nature purement mythologique, ne peut servir en rien à l'explication du mot *am-tep*.

40. $\circ$.

(Var. D. 48 : ; E. 47 : ; F. 48 : ; manque dans B et C.) « Les cordages qui sont sous la main », les cordages disponibles; je crois voir ici, non pas le nom d'une manœuvre spéciale, mais un mot général désignant, en gros, tous les cordages du bord autres que ceux déjà énumérés. On voit un mot analogue dans le texte X. 19 :   (var.  ), avec un déterminatif montrant qu'il s'agit bien d'une série de cordes et non de pièces de bois, comme on pourrait le croire d'après le déterminatif  de plusieurs variantes de notre texte.

Le commentaire A : , identique à peu près à celui de la colonne 39, renferme une allusion peu compréhensible à la déesse Sekhmet, difficilement applicable à un nom de cordage.

A partir d'ici, dans plusieurs des exemplaires de notre liste, les scribes ont dû, l'espace n'étant pas suffisant, employer des expédients; supprimer certains mots, sans doute ceux qui leur paraissaient les moins importants, ou en mettre deux ensemble dans la même case; ce fait prête naturellement à de nouvelles confusions dans le commentaire.

41.

Le premier signe étant très douteux et ne donnant aucun sens, il y a lieu de voir si l'on ne pourrait modifier la lecture de ce mot qui est évidemment

fautif; or le **A** sert toujours de déterminatif au mot    **A** qui ne diffère du nôtre que par ce premier signe; cette correction est donc très plausible. Ce mot *djart* signifie selon les uns «aire, plate-forme⁽¹⁾», selon d'autres «lieu fortifié⁽²⁾»; le sens du signe **A** n'est pas encore déterminé, mais sous l'Ancien Empire, il désigne les fermes, les cabanes où l'on élève les bestiaux⁽³⁾; ici il est très probable qu'il faut y voir la cabine, la petite cabine au toit bombé en usage au Moyen Empire, par opposition au simple abri couvert que nous avons reconnu dans le numéro 26. De même que nous avons deux espèces de mâts, nous avons aussi deux sortes de cabines, pour des bateaux de genre différent.

Le commentaire est ici : ; ce serait alors sans doute la déesse Nout qui recouvrirait la cabine de ses ailes, comme elle le fait pour les sarcophages.

Tous les textes de Meir donnent un mot  (var. H. 38 :    ), qui, s'il confirme notre lecture du premier signe dans l'exemplaire d'Assouan, est tout différent par le sens. A en juger d'après le déterminatif que donnent toutes les variantes, ce mot doit signifier voile et représente l'orthographe ancienne du     qu'on trouve au Nouvel Empire (X. 27). Il était facile à un scribe de confondre ces deux mots *djarit* et *djaït* dont le son était presque exactement le même; je ne saurais dire lequel des deux représente la version correcte et originale, mais j'incline à penser que c'est plutôt celui du texte A.

42. 

(Var. B. 35 :  ; D. 50 :  .) Dans les textes de toutes les époques, ce mot, avec des variantes graphiques sans importance, signifie les rames, les avirons. Les commentaires diffèrent pour les diverses versions de notre liste, mais ici c'est B qui me paraît donner la meilleure leçon, en marquant en même temps la relation et l'opposition des rames avec les gaffes dont il est parlé dans la colonne suivante :      « les âmes de Nekhen ». La présence ici des âmes de Nekhen s'explique par le fait que le bateau arrivé au terme de son voyage dans la Haute-Égypte, c'est sous le patronage des dieux

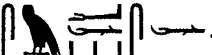
⁽¹⁾ MASPERO, *Du genre épistolaire*, p. 49; *Études égyptiennes*, I, p. 137.

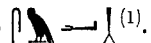
⁽³⁾ GRIFFITH, dans DAVIES, *Ptahhetep and Akhetetep*, I, p. 33.

(²) BRUGSCH, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 1401.

locaux que se fait tout naturellement l'opération de baisser le mât et la voile et de préparer les grandes rames qui serviront à pousser la barque dans le fil du courant; de là à faire des esprits d'Hieraconpolis les dieux des rames, il n'y avait pas loin, et c'est sans doute ce qui eut lieu.

Les textes D, E, F et H réunissent ici dans une même case ce mot et le suivant, qui désignent des objets de la même catégorie.

43. 

(Var. B. 36 : ; dans les textes des pyramides )⁽¹⁾ Les gaffes, bâtons fourchus employés de tout temps pour la navigation, surtout pour remonter le Nil. Quant au commentaire, nous devons sans doute comme pour le précédent, adopter le texte B, qui donne une glose parallèle à celle des rames :  « les âmes de Pa » : Bouto étant à l'extrême nord, c'est là aussi qu'on change de manière de naviguer, qu'on abandonne les rames et qu'on reprend la voile et la gaffe : ainsi les esprits de Bouto seraient les dieux des gaffes comme ceux d'Hieraconpolis les dieux des rames.

44. 

Il ne reste d'autres parties du bateau non encore nommées que les deux grandes fourches qu'on dresse sur le pont pour y coucher le mât et les vergues lorsqu'on redescend le fleuve; il est cependant de toute évidence qu'un mot ayant le sens parfaitement certain de « sandale, semelle », ne saurait s'appliquer à des objets de cette nature, et je serais plutôt tenté de l'attribuer soit à la carène, soit au pont, bref à une partie que les hommes de l'équipage ont constamment sous les pieds. On retrouve le même mot sous une forme un peu différente  pour désigner une partie du char égyptien qu'on traduit en général par caisse de char⁽²⁾, bien que le sens n'en soit pas encore fixé d'une manière définitive.

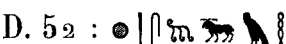
La seule phrase du commentaire qui puisse se rapporter à ce nom est  +  (ou , ou , ou ) , plus ou moins

⁽¹⁾ *Pepi I*, l. 390 et var. (édit. Sethe 1176). — ⁽²⁾ BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 1679; *Suppl.*, p. 225.

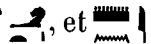
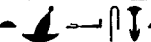
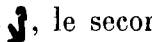
tronquée dans les diverses variantes⁽¹⁾. Le sens en est confus et ne donne aucun renseignement nouveau sur le mot en question : « les passages (?) dans le bras d'Horus, lors de (?) sa traversée (?) sur..... vers l'horizon ».

45.

Ce mot, ainsi que les suivants, ne se trouve pas dans le texte B, faute de place, et dans C, D, E, F, il est réuni au numéro 48 dans une même case; ces quatre derniers noms se rapportent à l'amarrage des bateaux et ont été identifiés de façon absolument concluante⁽²⁾; ils se retrouvent aussi dans les textes plus récents. Celui-ci désigne l'amarre de proue, la plus importante, la première qu'on dispose en abordant; dans X. 15 on le retrouve sans variantes, tandis que Z. 8 lui donne la forme .

Le commentaire donne ici :  (var. D. 52 :   ) « la chevelure du dieu Ba, maître de Henbout ».

46.

Le piquet d'amarrage. Dans X. 13 ce mot est identique, mais il est écrit dans Z. 9 . Les textes de Meir donnent ici tous, sauf B et F qui manquent, les noms de deux piquets, celui de l'avant et celui de l'arrière, , et  (D. 52 et 54) et leur commentaire attribue le premier à Ouadjit , le second à Nekheb . Il y a lieu de voir ici une inversion, Ouadjit étant la déesse du Nord, c'est le piquet d'arrière qui devrait lui être voué.

47.

(Var. D. 35 : ; manque dans B et F.) Le maillet servant à enfoncer le pieu d'amarrage; ce mot est écrit de la même manière dans X. 14, mais  dans Z. 9. Le commentaire l'assimile à une vertèbre de l'épine dorsale de Baba : .

⁽¹⁾ Suivent encore les signes  qui, comme nous l'avons vu, appartiennent à d'autres phrases.

⁽²⁾ MASPERO, *Recueil de travaux*, XXIX, p. 107; ERMAN, *Zeitsch. f. äg. Spr.*, XLIII, p. 5, d'après le papyrus de l'Ermitage, n° 1115, l. 3-4.

48.  e.

(Var. E. 50 : ; G. 49 : .) L'amarre de poupe, employée surtout quand les bateaux font un long séjour dans un endroit; moins importante que celle de l'avant, elle n'est pas nommée au *Livre des morts* ni dans le texte d'Edfou; les variantes de Meir de notre texte la placent ailleurs, immédiatement après la *hatit*, le plus souvent dans la même case. Quant au commentaire, il s'assimile à la queue de Sma-our :  (D. 52).

CONCLUSIONS.

Le texte que nous venons d'étudier constitue donc une liste très complète des noms des diverses parties de trois sortes de bateaux, de leur accastillage et de leurs agrès; les quelques noms épars dans d'autres ouvrages et qui ne se retrouvent pas ici sont le plus souvent très difficiles à identifier, aussi cette nomenclature est-elle, plus encore que celles du *Livre des morts* (X) et du *Mythe d'Horus* (Z), la meilleure base pour l'étude de la navigation dans l'Égypte ancienne.

C'est grâce à l'ordre rationnel suivi par l'auteur égyptien que nous avons pu nous y retrouver dans cette série de noms nouveaux : se plaçant à l'arrière du bateau, il énumère les unes après les autres toutes les pièces, au fur et à mesure qu'elles se présentent à sa vue, tant pour l'accastillage que pour les parties de la coque; ne pouvant suivre le même système pour les agrès, il prend d'abord le plus important, puis ceux qui en dépendent directement, et ainsi de suite, et obtient de cette manière une liste d'un autre genre qui n'est pas moins normale et compréhensible. C'est, à tout prendre, parmi tous les textes égyptiens, celui qui est conçu avec le plus de méthode, d'une façon presque scientifique.

Cet opusculé rentre dans la série des écrits mythologiques, des ouvrages qui doivent permettre aux morts de vivre dans l'autre monde la vie des dieux en s'identifiant à eux ou en se déclarant leurs féaux; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la barque solaire paraisse en tête de la liste, mais il est à remarquer qu'aucune autre barque divine n'est mentionnée à côté d'elle et ce fait montre,

comme je l'ai dit plus haut, que le texte doit émaner de l'école d'Héliopolis. Il existait cependant des textes relatifs aux barques sacrées des autres dieux et il nous en est entre autres parvenu un qui se rapporte à la célèbre *Neshmet* d'Osiris⁽¹⁾, mais pour plusieurs raisons on ne peut songer à l'utiliser pour identifier avec succès les diverses parties de cette barque : plus de la moitié des noms ont disparu dans des lacunes, le contexte ne renferme pour ainsi dire aucune allusion explicative et enfin les représentations qui nous sont parvenues de la *Neshmet* sont trop sommaires et incomplètes pour que nous puissions nous faire une idée exacte de sa forme et de ce qu'elle contenait.

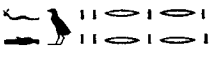
La présence des deux autres types de bateaux dans un texte dont le caractère est aussi nettement religieux montre que les dieux ne se servaient pas seulement de leurs barques-fées, mais aussi de bateaux semblables à ceux des humains; la *Makhent* pouvait aussi rentrer dans cette catégorie, et c'est à ce titre que ces bateaux sont ici détaillés dans toutes leurs parties. C'est monté sur une nef du modèle courant, en effet, qu'Horus entreprit sa campagne contre Set, et le bac par lequel on arrive dans l'autre monde et auquel est consacré le chapitre xcix du *Livre des morts* et notre texte peut n'être autre chose qu'une simple barque du Nil.

Pour résumer, je donne ici le sommaire de ces quarante-huit noms, en leur restituant autant que possible leur physionomie primitive et en donnant en regard l'indication de la matière, puis le sens que, en suite de cette étude, je crois être celui de chacun d'eux. Comme il reste encore bien des incertitudes dans ces identifications, je tiens à dire encore une fois que le résultat de ce premier essai ne saurait être considéré comme absolument définitif.

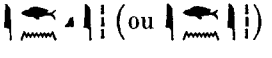
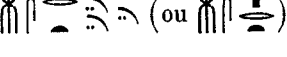
A. — LA BARQUE SOLAIRE.

- | | |
|--|---|
| 1.  |  Proue. |
| 2.  |  Poupe. |
| 3.  |  Coque(?). |

⁽¹⁾ Tombeau de *Horhotep*, l. 693-801; MASPERO, *Trois années de fouilles*, p. 177-180.

- | | |
|---|--|
| 4.  | → Objet à quatre faces rectangulaires (portes?) surmontées de quatre bâtons pointus. |
| 5.  | → Deux longues tiges recourbées } dressées au milieu de la barque. |
| 6.  | → Deux perches surmontées de faucons momifiés et deux bâtons droits entourant le premier des <i>oudjou</i> . |
| 7.  | → Socles des <i>oudjou</i> . |
| 8.  | → Garde-fou de l'avant, en forme d'accoudoir. |
| 9.  | → Décoration extérieure et intérieure de la pièce précédente(?). |
| 10.  | → Les faucons à la tête du coffre rectangulaire(?). |
| 11.  | → Caisse rectangulaire entourée de huit piliers. |
| 12.  | → Tenture tombant de la proue. |
| 13.  | → Oudjas figurés à l'avant, sur le bordage. |

B. — LE BATEAU PLAT À MÂT DOUBLE.

- | | |
|---|--------------------------------|
| 14.  | → Vergue supérieure(?). |
| 15.  | → Mât double. |
| 16.  | → Voile trapézoïde(?). |
| 17.  | → Cordages. |
| 18.  | → Chevilles, bittes(?). |
| 19.  | → Poupe. |
| 20.  | → Couples (côtes de tribord?). |
| 21.  | → Couples (côtes de bâbord?). |

22.	Quille ou carlingue(?).
23.	Bordage.
24.	Baux (bancs des rameurs).
25.	Plat-bords.
26.	Cabine, abri couvert.
27.	Passerelle.
28.	Écopes.
29.	Proue.

C. — LA NEF À VOILE CARRÉE.

30.	Gouvernail.
31.	Supports de gouvernail.
32.	Mât (simple).
33.	Vergues (ou l'ensemble de la voile avec ses vergues).
34.	Étai d'avant.
35.	Étai d'arrière.
36.	Faisceau de cordes renforçant l'étai d'arrière(?).
37.	Balancines.
38.	Bras de bâbord.
38 bis.	Bras de tribord.
39.	Drisse.
40.	Cordages (terme général).

41.  A (?)

41 bis. 

42. 

43. 

44. 

45. 

46. 

47. 

48. 

→→(82)←←

→ Cabine.

→ Voile.

→ Rames.

→ Gaffes.

→ Pont, carène(?).

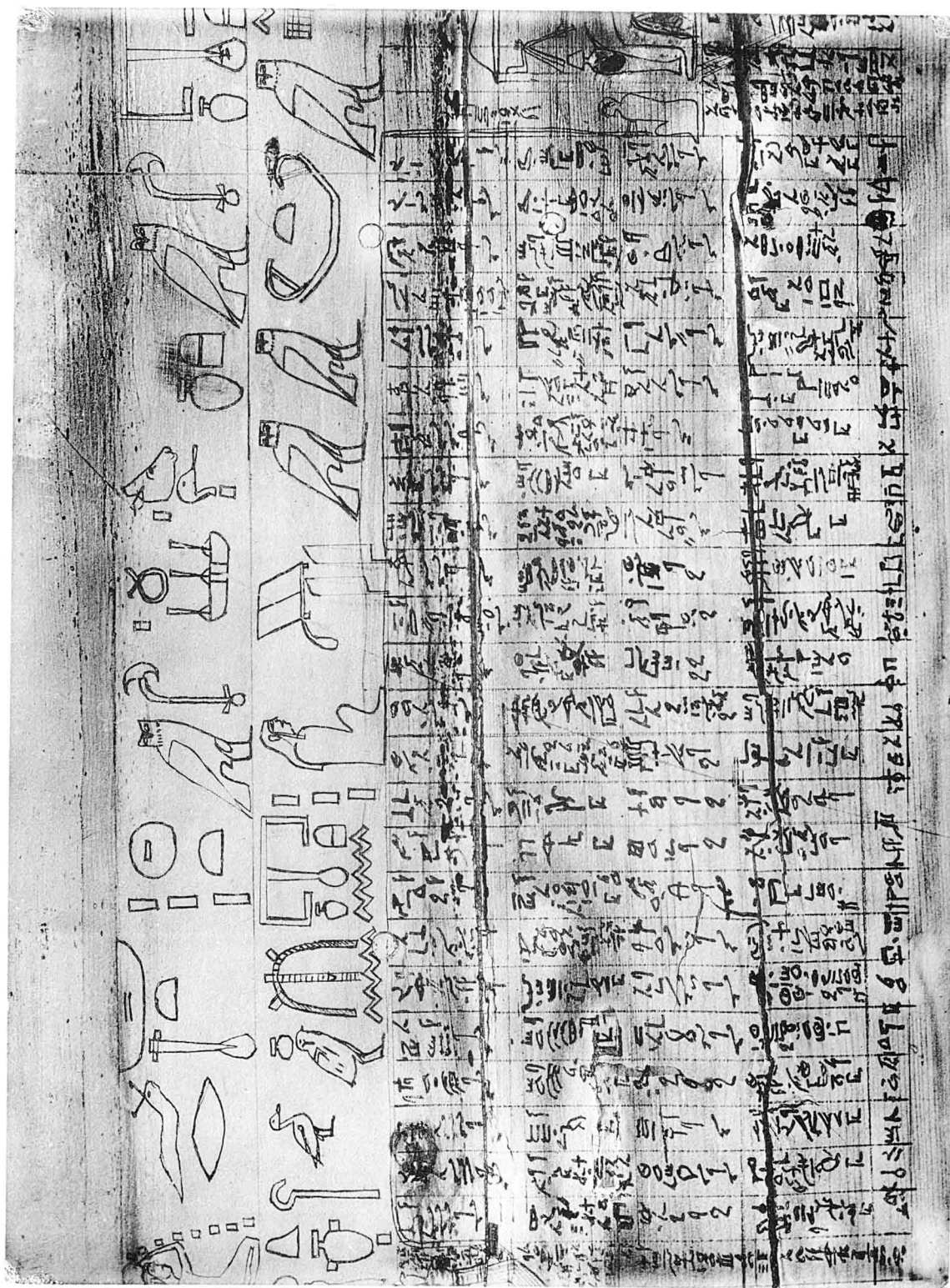
◊ Amarre d'avant.

→ Pieu d'amarrage.

→ Maillet.

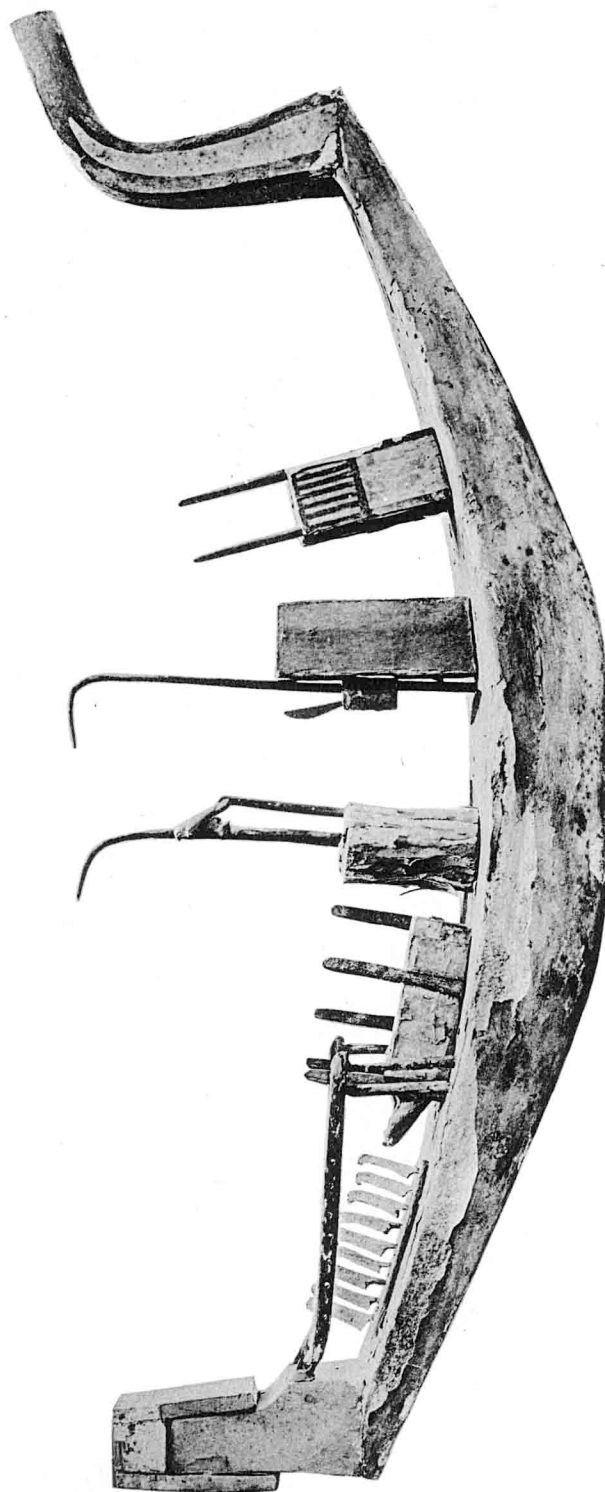
◊ Amarre d'arrière.

G. JÉQUIER.

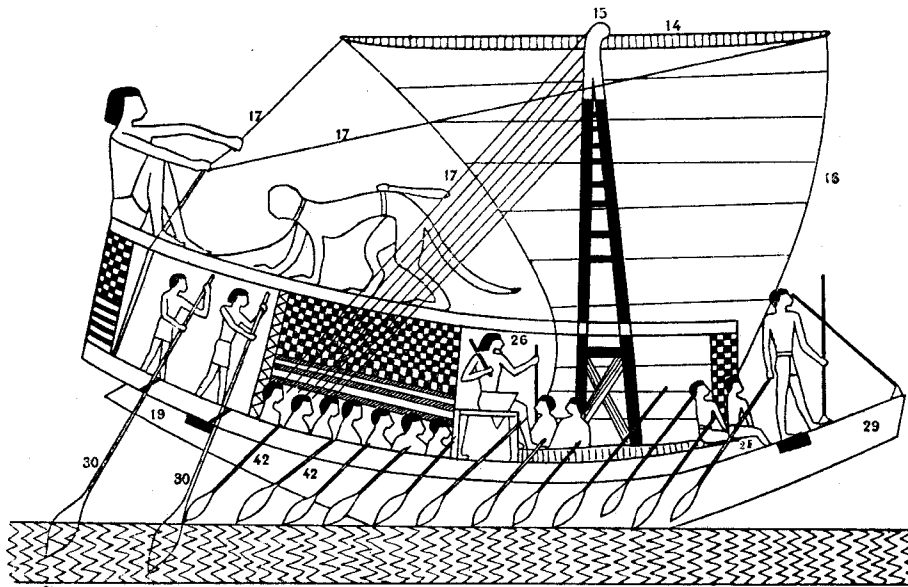


Liste des parties de bateaux.

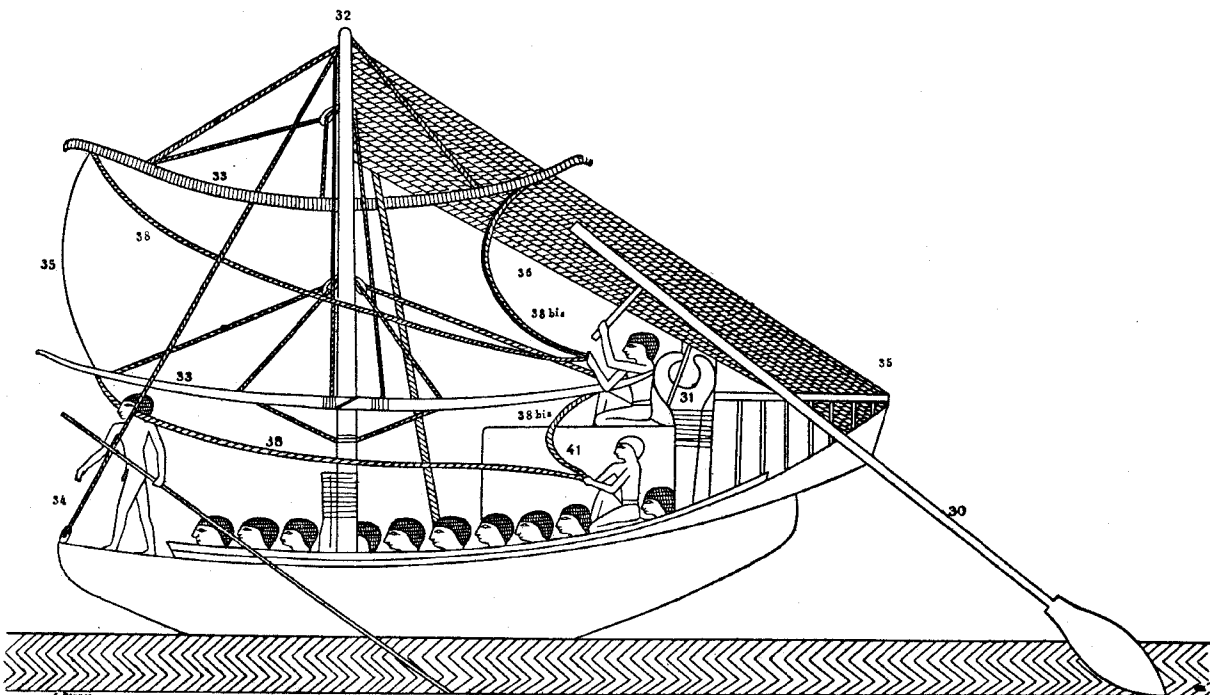
(Texte du sarcophage de Hiq-ait. Musée du Caire, n° 28.127).



Modèle de barque solaire provenant de la nécropole de Berchéh (Musée du Caire).



1. — Bateau à voile de la IV^e dynastie
(peinture du tombeau de Snefrou-ani-mertef, à Dahchour).



2. — Nef pontée de la fin de l'Ancien Empire
(bas-relief du tombeau d'Apîi, au Caire).